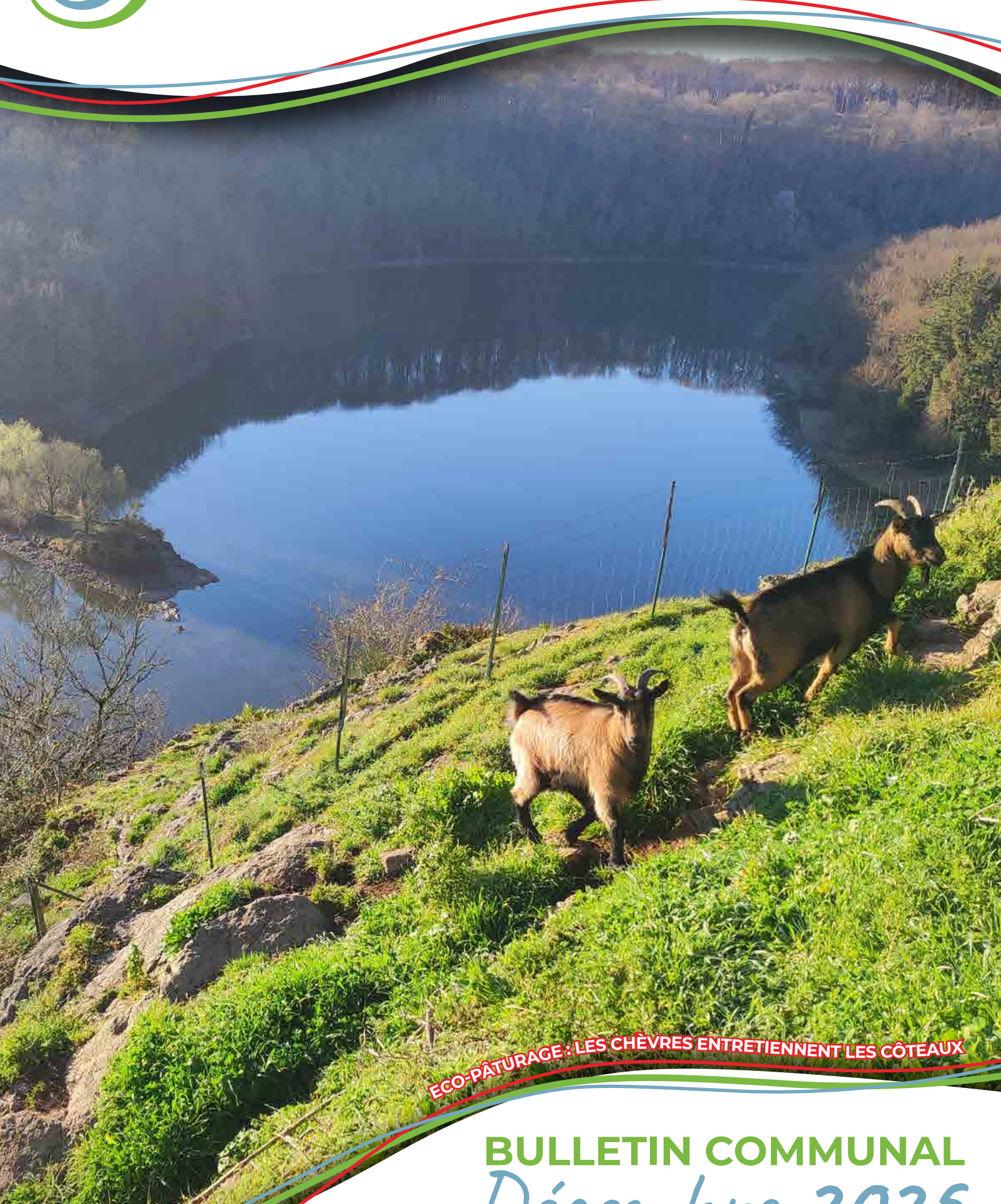




MERVENT



ECO-PÂTURAGE : LES CHÈVRES ENTRETIENNENT LES CÔTEAUX

BULLETIN COMMUNAL  
*Décembre 2025*

# Le mot du maire

2

Nous venons de vivre une année très mouvementée, accompagnée d'un désordre politique et d'un jeu de chaises musicales à ne plus en finir, parmi nos dirigeants et nos responsables. De ce fait notre pays vit un statu quo, les entreprises et les artisans sont sur la retenue, les investissements au ralenti, de nombreuses corporations sont inquiètes sur l'avenir et notre dette nationale ne cesse de s'accroître. A quand une stabilité et un semblant d'entente entre les différents partis ? qui se disent tous avoir la solution et qui se disent tous avoir raison !

Nous ressentons ce malaise au sein de nos collectivités et il faut s'attendre dans les prochaines périodes à des coupes budgétaires non négligeables dans nos fonctionnements et nos investissements. Bien sûr nous sommes conscients des efforts financiers à faire sur nos communes. A nous de les orienter sur des phases secondaires, mais pas au détriment de nos petits territoires ruraux et au bien-être économique indispensable à notre vie locale.

Pour en venir à notre commune (beaucoup moins mouvementée), cette année nous avons eu plaisir à inaugurer la fin de plusieurs de nos grands chantiers. L'ouverture de la Maison d'Assistantes Maternelles en début d'année, la restauration et la consolidation d'une partie des remparts, la mise en place d'une nouvelle signalétique sur l'ensemble de notre territoire, l'ouverture du city stade et de l'espace de jeux. En complément de ces nouveautés, nous sommes heureux de la réouverture de notre supérette, Mme BENOÎT la gérante vous reçoit dans un espace bien achalandé et une large amplitude d'horaires, réservons-lui le meilleur accueil et participons tous au maintien de ce service qui fait vivre le cœur de notre village. En cette fin d'année, nos services de santé s'étoffent également de l'arrivée d'une dentiste. Mme VOISIN s'est installée, après quelques aménagements, dans le local jouxtant la supérette. Pour vos rendez-vous son numéro de téléphone se trouve dans ce bulletin (rubrique

annuaire). Je lui souhaite la bienvenue et la remercie d'avoir choisi notre commune pour exercer sa profession. Enfin la rénovation du bâtiment de la mairie avance bien, particulièrement la salle des fêtes, baptisée maintenant (Salle des Douves). Nous espérons une mise en service au printemps prochain.

Après notre déception sur la gestion du preneur de notre restaurant et le départ de ce dernier, nous relançons nos recherches afin de remettre en activité ce service qui apporte une attraction supplémentaire au centre bourg. Déjà quelques personnes intéressées se sont rapprochées de la mairie, nous étudions leurs dossiers.

C'est avec stupéfaction que nous avons appris récemment la cessation de l'activité traiteur de M. Antoine DESIRE FRISQUE. Depuis 2020, Antoine dirigeait cette petite entreprise d'une main de maître et la qualité de ses services était toujours au rendez-vous. Malheureusement pour des raisons personnelles, devant les contraintes et les réglementations de plus en plus draconiennes que subissent les petites et moyennes entreprises, certains dirigeants finissent par baisser les bras. Je remercie Antoine pour son implication sur notre commune et je lui souhaite du courage et une réussite pour ses futurs projets.

Dernièrement, le conseil municipal a eu une décision importante à prendre. En effet dans le cadre de la baisse générale du nombre d'élèves, la commune de Bourneau nous a demandé si nous pourrions être intéressés par un regroupement de nos deux écoles (RPI) Regroupement Pédagogique Intercommunal. Depuis le début de l'année nous avons étudié cette proposition et nous nous sommes renseignés, dans un premier temps nous avons eu plusieurs rencontres : avec les élus de Bourneau, les communes qui avaient déjà fait cette démarche, le corps enseignant, l'inspection académique et les familles concernées. La décision finale revient au conseil municipal. Le 13 novembre dernier par vote à bulletin secret, il a été

décidé de reporter ce regroupement pour plusieurs raisons, entre autres : les derniers gros investissements faits dans notre école, l'effectif des élèves qui permet de maintenir trois classes pour l'instant, aurions-nous la possibilité de regroupement avec une autre commune ? et surtout, la décision doit revenir au prochain conseil municipal qui suite aux élections aura à traiter ce sujet parmi tant d'autres.

A propos d'élections ! comme vous le savez nous arrivons au terme du mandat que vous nous avez confié il y a six ans. Au mois de mars prochain les électeurs seront conviés à élire de nouveaux conseillers municipaux. A ce titre je remercie toute l'équipe qui m'a entouré et assisté tout au long de ces années. Leurs disponibilités, leurs positionnements, les échanges fructueux et la cohésion du groupe ont permis de mener à bien nos projets et maintenir une activité ainsi qu'une sociabilité agréable sur notre commune. Merci également à toutes les forces vives, entreprises, artisans, associations, bénévoles, etc.... Sans vous, nos territoires seraient en sommeil et peu attractifs.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture de ce bulletin, de très belles fêtes de fin d'année et nous aurons plaisir à accueillir toutes les Merventaises et Merventais le Samedi 10 janvier à 17h30 à la salle Jean Louis Ripaud à l'occasion des vœux du maire.

Encore merci à vous tous,

Joël BOBINEAU  
Maire de Mervent



## Sommaire

Municipalité.....	page 3 à 4	Associations Merventaises.....	page 27 à 36
Tarifs 2026.....	page 5	Loisirs.....	page 37
Commissions.....	page 6 à 15	Carnet 2025.....	page 38
Ecole.....	page 16	Ça s'est passé.....	page 39 à 47
Social.....	page 17 à 18	Nouveautés 2025.....	page 48 à 49
Infos.....	page 19 à 26	Annuaire des artisans et commerçants.....	page 50 à 51



# Municipalité

3

## COMPTES RENDUS DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le détail des comptes rendus de fin d'année 2024 et de l'année 2025 sont disponibles sur simple demande auprès de la mairie et sur le site internet.

### 22 novembre 2024

- Suivi des travaux et projet en cours :
  - Cabinet médical
  - Remparts
  - MAM (Maison des Assistantes Maternelles)
  - Lotissement « Les Hauts du Lac »
  - Travaux de mise en accessibilité de la mairie et réhabilitation de la salle dite de la mairie : attribution des lots
  - Lotissement « Les Hauts de Mervent » : dénomination et numérotage des voies
  - Dévis
  - Remboursement d'une facture
  - Compte-rendu des différentes réunions :
    - Réunion signalétique
    - Pôle de la Forêt
    - Curages de fossés
    - Point Sycodem
    - Aide financière au titre de « L'embellissement : travaux de Façade/ Toiture »
    - Amortissements subventions compte 204
    - Protection sociale complémentaire : participation pour la couverture du risque prévoyance des agents
    - Redevance d'occupation du domaine public – Ouvrages de transport de gaz – Année 2024
    - Révision tarifs 2024
    - Délibérations et questions diverses

### 17 décembre 2024

- Suivi des travaux et projet en cours :
  - Salle des fêtes sous la mairie
  - Cabinet médical
  - MAM (Maison des Assistantes Maternelles)
  - City-park

- Remparts
  - Lotissements
  - Compte-rendu des différentes réunions :
    - Implantation de l'Office de Tourisme de Mervent
    - Schéma d'accueil en forêt
    - Rencontre avec le trésorier
    - Restaurant « Les Gourmands disent 2... Cécile »
    - Point Sycodem
    - Instruction des Autorisations Droits des Sols : convention de répartition des missions actualisée
    - Proposition de l'offre promotionnelle « assurance santé pour votre commune » par AXA – Année 2025
    - Contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion
    - Contrat d'assurance du personnel : avenant
    - Effacement de dettes
    - Recrutement
    - Délibérations et questions diverses

### 17 janvier 2025

- Suivi des travaux et projet en cours :
  - Salle des fêtes sous la mairie
  - Remparts
  - Compte-rendu des différentes réunions :
    - Lotissement « Les Hauts de Mervent »
    - Signalétique
    - Pôle de la Forêt
    - SyDEV : Contribution annuelle : travaux de maintenance d'éclairage public 2025
    - Ouverture par anticipation de crédits en dépenses d'investissement sur le BP 2025 - Commune
    - Locations salle Jean-Louis Ripaud
    - Délibérations et questions diverses

### 21 février 2025

- Suivi des travaux et projet en cours :
  - Cabinet médical
  - Salle des fêtes sous la mairie
  - Remparts
  - Lotissement « Les Hauts de Mervent »
  - Parcelles « La Maissonnette »

- Cabinet dentaire
- Reprise du restaurant
  - Compte-rendu des différentes réunions :
    - Projet de station d'épuration
    - Réunion Copil ONF : Schéma d'accueil en forêt
    - Pôle de la forêt
    - Commission voirie
    - Projet d'extension du zoo de Mervent
    - Devis TPE (Terminal de Paiement Electronique)
    - Droit de Prémption Urbain : délégation partielle
    - Convention territoriale globale 2025-2029
    - Mutualité Sociale Agricole : convention de financement (Maison des Assistantes Maternelles)
    - Délibérations et questions diverses

### 20 mars 2025

- Suivi des travaux et projet en cours :
  - Salle des fêtes sous la mairie
  - Cabinet médical
  - Restaurant
  - Remparts
  - Aire de jeux à l'école
    - Compte-rendu des différentes réunions
  - Commission voirie
  - Commission environnement
  - Réunion signalétique
  - Conseil d'école
  - Réunion tourisme
    - Devis
    - Transformation juridique de Géo Vendée
    - L'agrivoltaïsme
    - Délibérations et questions diverses

### 11 avril 2025

- Approbation des comptes de gestion 2024 et des comptes administratifs 2024
- Récapitulatif des indemnités des élus 2024
- Vote des budgets primitifs 2025
- Vote des taux d'imposition 2025 des taxes directes locales
- Vote des subventions 2025
- Suivi des travaux en cours
  - Salle des fêtes de la mairie

# Municipalité

- Remparts
  - **Lotissement « Les Hauts de Mervent » : parcelle D n° 2246**
  - **Compte-rendu des différentes réunions**
- Réunion signalétique
- Station d'épuration
- Pistes cyclables
- Plan ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile)
  - **Devis**
  - **Demande de fonds de concours communautaire – pôle de proximité**
  - **SyDEV : convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'opérations de rénovations énergétiques**
  - **Adhésion à un groupement de commande pour « la fourniture et l'acheminement d'énergies »**
  - **Délibérations et questions diverses**

## 15 mai 2025

- **Suivi des travaux en cours**
- Salle des fêtes sous la mairie
- Cabinet du kinésithérapeute
  - **Voirie – signalétique**
  - **Pôle de proximité « Pôle de la Forêt »**
  - **Compte-rendu des différentes réunions**
- Schéma d'accueil en forêt
- Effacement de réseau à « la Citardière »
- Entretien des espaces verts
- RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)
- Réunion bibliothèque
- Enfance et jeunesse
  - **Jury d'assises 2026**
  - **Délibérations et questions diverses**

## 20 juin 2025

- **Suivi des travaux en cours**
- Salle des fêtes de la mairie
  - **Voirie – Signalétique**
  - **Pôle de proximité « Pôle de la Forêt »**
  - **Projet de RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)**
  - **Devis**
  - **Aire de camping-cars**
  - **Laverie automatique**
  - **Aide « embellissement travaux de**

- façade/toiture »
- **Marché de restauration scolaire**
- **Délibérations et questions diverses**

## 17 juillet 2025

- **Suivi des travaux en cours**
- Travaux de mise en accessibilité de la mairie et rénovation énergétique de la salle dite de la mairie : lot 5 (menuiseries extérieures aluminium) → avenant n°1
  - **Signalétique**
  - **Devis**
  - **PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat)**
  - **Compte-rendu des différentes réunions :**
- Station d'épuration
- Bornage de la Grande Perrure
  - **Modification des statuts de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée : transfert de compétence du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) La Capucine**
  - **Recomposition de l'organe délibérant de l'EPCI à fiscalité propre l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux – Répartition des sièges**
  - **Convention pour l'installation et la maintenance d'une passerelle LoRa**
  - **Délibérations et questions diverses**

## 12 septembre 2025

- **Suivi des travaux et projet en cours**
- Mise en accessibilité de la mairie et rénovation énergétique de la salle dite de la mairie : lot 5 (menuiseries extérieures aluminium) → avenant n°1
- Groupe scolaire : fuite de toiture
  - **Voirie - Signalétique**
  - **Point sur le cabinet dentaire et la supérette**
  - **Projet de Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)**
  - **Marché de restauration scolaire**
  - **Rapport annuel 2024 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-**

- Vendée
- **Rapport annuel 2024 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'assainissement collectif de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée**
- **Transport solidaire : ODDAS**
- **Délibérations et questions diverses**

## 17 octobre 2025

- **Suivi des travaux et projet en cours**
- Mise en accessibilité de la mairie et rénovation énergétique de la salle dite de la mairie
- Groupe scolaire : fuite de toiture
  - **Voirie**
  - **Compte-rendu des différentes réunions**
- Effacement des réseaux à la Citardière
- Commission bulletin
- Réunion tourisme
- Boucle Pôle Forêt
- Projet photovoltaïques
- Rencontre avec l'inspectrice académique
- Rencontre avec les parents d'élèves pour le RPI
  - **Cession du camion FORD Transit**
  - **Acquisition d'un terrain**
  - **Redevance d'occupation du domaine public – Ouvrages de transport de gaz – année 2025**
  - **SyDEV : convention relative aux modalités techniques et financières d'une opération de rénovation d'éclairage : rénovation de l'horloge – Armoire 008.**
  - **Aide « embellissement travaux de façade / toiture »**
  - **Modifications des statuts de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée : compétence « Mobilité » : ajout de la délégation à la région Pays de la Loire du transport à la demande sur le Ressort Territorial.**
  - **Délibérations et questions diverses**

# Tarifs 2026

Les tarifs notés dans les tableaux ci-dessous sont ceux de 2025. Au moment de la publication du bulletin, les tarifs 2026 (salle des Douves, salle Jean-Louis Ripaud, cimetière, restauration scolaire et accueil périscolaire) n'ont pas encore été votés et sont susceptibles d'être modifiés.

## Salle des Douves

La salle des Douves sera en travaux durant le premier semestre 2026.

## Cimetière :

<b>Les cavurnes</b>	
• 30 ans	350€
• 50 ans	450€
<b>Case dans le columbarium</b>	
• 15 ans	550€
• 30 ans	850€
• 50 ans	1100€
<b>Dispersion des cendres</b>	110€

<b>Concession trentenaire</b>	60€ le m <sup>2</sup>
<b>Concession cinquantenaire</b>	90€ le m <sup>2</sup>

## Accueil périscolaire :

Nombre d'heures de garde par mois et par famille	Tarif horaire
½ heure	0.80 €
De 1 à 10 heures	1.45 €
De 10.5 à 20 heures	1.25 €
De 20.5 à 30 heures	1.15 €
De 30.5 à 40 heures	0.95 €
Au-delà de 40 heures	0.85 €

## Salle Jean-Louis Ripaud :

Les tarifs de location de la salle Jean-Louis RIPAUD sont les suivants :

	Commune	Hors Commune
<b>Les particuliers</b>		
• La journée	470€	650€
• Le lendemain	130€	130€
<b>Forfait Chauffage (sur demande)</b>		
• La journée		100€
• Le lendemain		50€
<b>Les associations</b>		
Une gratuité maintenue pour les associations de la commune	260€	540€
Bal rétro	260€	540€
<b>Les professionnels (traiteurs, restaurateurs...)</b>	650€	650€
Les autocaristes	350€	350€

## Restauration scolaire :

Afin de pallier la hausse tarifaire imputée par Elior (restauration scolaire), le Conseil Municipal décide de revaloriser le prix du repas à compter du 1er septembre. Les menus sont diffusés sur le site internet de la commune.

Repas régulier enfant	3,65€
Repas occasionnel enfant	4,75€
Repas du personnel – enseignant et intervenant extérieur	4,75€



# Commission Animation

6

Une belle année 2025 qui se termine sous le signe du partage et de la convivialité, grâce aux nombreuses animations organisées dans notre commune. Tout d'abord, nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des associations, les bénévoles et la commission animation de la mairie pour leur engagement. Cette belle dynamique collective est essentielle et il est nécessaire de conserver cette énergie afin de bien mener nos manifestations.

Ces événements permettent également à l'ensemble des Merventais et touristes de pouvoir se retrouver dans des moments festifs, conviviaux et riches en rencontres. Cette année, nous avons dû prendre la décision d'annuler notre traditionnel feu d'artifice du 13 juillet. Les conditions climatiques et les recommandations de la sous-préfecture n'étaient pas favorables à son maintien. Notre zone de tir du feu était trop proche de la forêt et le risque d'incendie était trop élevé.

La Fête de la Musique a eu lieu le 27 juin et a rencontré un franc succès. De nombreux artistes se sont produits dans le parc du château et sous la verrière. Des ambiances variées ont permis à chacun de prendre plaisir dans un esprit de convivialité.



Les animations estivales se sont déroulées cette année du 17 juillet à fin août à raison de deux rendez-vous par semaine. Le public a répondu présent profitant de spectacles et de concerts aux styles variés : magicien, musiciens, chanteur, danseurs. La saison s'est clôturée par un pique-nique communal dans le parc du château dans une ambiance festive et musicale. Ce moment apprécié sera reconduit l'année prochaine. Réservez dès à présent le dernier dimanche d'août.



7



Mervent a reconduit octobre rose. Une nouvelle décoration a pris place dans le parc du château où chacun pouvait venir se photographier. Un parcours en forêt était de nouveau proposé permettant de se balader pendant une semaine et de pouvoir faire un don à La Ligue Contre le Cancer.



Nous terminons cette année avec un spectacle de Noël pour la plus grande joie des enfants et de leurs parents. La soirée s'est clôturée par un apéritif dinatoire.

Dans le cadre du Pôle Forêt, la commune a reçu l'ensemble du matériel permettant notre autonomie pour honorer nos festivités. L'achat représente un coût d'environ 35 000.00 euros.

## Commission Communication

8

### Informer, valoriser, rapprocher

La commission communication joue un rôle essentiel dans la vie de notre commune.

Elle veille à diffuser une information claire, régulière et accessible à tous à travers :

- Le bulletin communal,
- Le site internet,
- Les réseaux sociaux,
- L'affichage public

Son objectif : maintenir un lien direct entre la mairie et les habitants

La commission met également en lumière les événements locaux, associations, projets collectifs ...

Toujours à l'écoute, la commission souhaite faire vivre une communication proche, dynamique et participative au service de tous les habitants.

Retrouvez-nous :



- Site internet : <https://www.mervent.fr>



- ville de mervent officiel

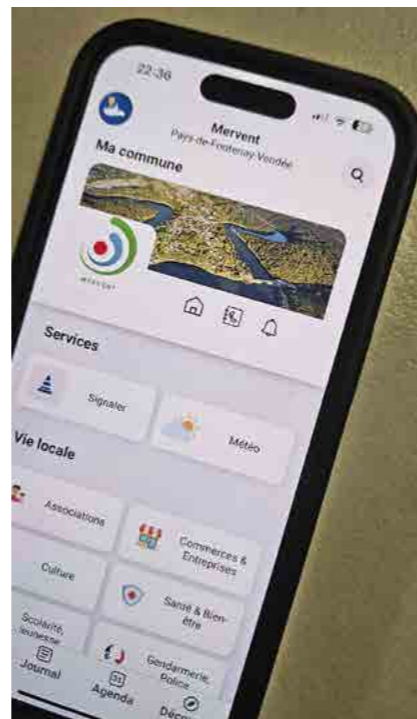


- ville de mervent officiel



- IntraMuros.

*Si vous n'avez toujours pas téléchargé l'application, nous vous invitons à le faire pour pouvoir l'explorer.*



## Commission Environnement

9

La commission poursuit ses actions pour l'embellissement de notre village. A la suite de la restauration des remparts, un cheminement a été recréé afin d'offrir de beaux points de vue. Une clôture a été installée pour permettre à nos chèvres d'entretenir les côteaux, elles suscitent la curiosité et animent le site. Des bancs ont été placés pour que chacun puisse flâner.



Notre traditionnel fleurissement estival a apporté de la gaieté dans notre commune. Des plantations ont été réalisées au niveau du city-park dans un souci de préserver le voisinage. De nouveaux équipements, tels qu'une balançoire et un toboggan ont été installés. Les tables de pique-nique intégrés dans le parc du city favorisent les moments de partage en famille.



Pour cette fin d'année, des plantations viendront agrémenter les abords du city-park pour finaliser cet espace.



Les agents techniques ont terminé l'aménagement du lotissement.

Le dépôt de terre végétale a été nivelé sur place et les espaces engazonnés. Des arbustes et des arbres fruitiers ont été plantés, afin que, dans les années à venir, chacun puisse profiter des récoltes.



# Commission Tourisme

## BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE 2025 À MERVENT



La saison touristique 2025 à Mervent s'est révélée **globalement satisfaisante**, avec une météo nettement plus clémente que les années précédentes. Malgré un **contexte national et politique complexe**, l'activité n'a pas connu de hausse par rapport à 2024, mais s'est **stabilisée**, ce qui constitue déjà une bonne nouvelle après la baisse de près de 30 % enregistrée l'an dernier.

L'**arrière-saison particulièrement douce** a permis de prolonger la fréquentation jusqu'à l'automne, confirmant une **tendance 2025** observée à l'échelle du Pays de Fontenay-le-Comte : celle des **séjours plus courts**, mais plus nombreux et mieux répartis sur l'année. Sur le plan local, on note une **hausse significative de la billetterie** à l'Office de Tourisme de Fontenay-le-Comte, notamment sur le **secteur de Mervent**, qui confirme son attractivité.

Nos **grands sites** – le Zoo, la Base nautique et le Parc d'attractions ont, une fois encore, offert de **belles prestations** appréciées de tous les visiteurs. La **forêt de Mervent** a également connu une

fréquentation soutenue, que ce soit pour la **randonnée**, le **VTT**, la **pêche** ou simplement pour profiter d'un cadre naturel exceptionnel. Seule petite ombre au tableau : **une saison des champignons plus timide**, la sécheresse persistante n'ayant pas favorisé leur pousse.

La saison a également été **entachée par une moindre attractivité du centre-bourg**. **L'épicerie**, malheureusement fermée cette année, et un **restaurant en transition** avec un nouveau propriétaire qui n'a pas pleinement joué le jeu, ont pu **peser sur la vitalité touristique du cœur de village**. Nous le regrettons sincèrement, même si, s'agissant d'entreprises privées, la commune ne peut pas réellement intervenir directement. Cette situation a sans doute limité un peu le potentiel d'une saison qui aurait pu être encore plus belle, et nous attachons à mettre tout en œuvre pour améliorer ceci en 2026.

Néanmoins, nous tenons à **remercier chaleureusement les autres établissements** qui ont, eux, contribué activement à l'accueil des visiteurs et à la qualité du séjour : **le Panoramique, le Chill Out, l'Etape et le restaurant de la Joletière**, ainsi que **les campings, le traiteur, les gîtes et tous les acteurs locaux** qui participent, de près ou de loin, à l'attractivité et au rayonnement de notre commune.

En somme, 2025 s'inscrit comme **une année de transition positive**, marquée par la **stabilité**, une **bonne météo** et un **attrait toujours fort pour notre territoire**, qui continue d'attirer curieux, familles et amoureux de la nature.



## UN TRAVAIL DE FOND POUR L'AVENIR DE LA FORÊT DE MERVENT

La Commission Tourisme et Environnement poursuit activement son travail autour de plusieurs projets visant à **renforcer l'attrait touristique de la commune de Mervent** et à valoriser durablement son patrimoine naturel exceptionnel.

Le principal chantier en cours concerne le **schéma d'accueil du public en forêt de Mervent**, conduit en lien étroit avec l'**Office National des Forêts (ONF)**, porteur du projet. Ce vaste dossier réunit autour de la table **l'ensemble des acteurs concernés par la forêt** : professionnels du tourisme, représentants des activités sportives et de loisirs, exploitants forestiers, associations, chasseurs et pêcheurs.



L'objectif est clair : définir, pour les prochaines années, un **plan global d'aménagement et d'accueil du public**, structuré autour de **trois grands axes** :

1. **La préservation et la quiétude des zones naturelles**, indispensables au renouvellement des espèces animales et végétales.
2. **La gestion et l'exploitation raisonnée de la forêt**, essentielle à sa régénération et à la pérennité de ce patrimoine vivant.
3. **L'amélioration de l'accueil du public**, avec des accès mieux signalés, une circulation mieux organisée et des espaces adaptés à la randonnée pédestre, au VTT, à l'équitation et aux autres activités de plein air.

Une **dizaine de réunions** ont déjà eu lieu, réunissant les différentes communes concernées et les partenaires du projet. L'ensemble du schéma devrait être **finalisé courant 2026**. Il entraînera **des évolutions notables** dans certains secteurs : limitation de certains accès directs, éventuelles **fermetures de routes forestières**, et **mise en place de nouveaux plans de circulation** destinés à concilier la sécurité, la protection du milieu et la qualité d'accueil du public.

La commune de Mervent, pleinement impliquée dans cette démarche, veillera à **informer les habitants et les visiteurs** au fur et à mesure des décisions prises par les différents acteurs de la forêt.

## Commission Tourisme

12

### VERS DE NOUVELLES BOUCLES CYCLABLES AUTOUR DE MERVENT

Autre projet majeur porté par la **Commission Tourisme**, la commune de Mervent participe activement à la mise en œuvre des **nouveaux schémas vélo et circuits cyclables**, en lien étroit avec la **Communauté de Communes**.



L'objectif est de **développer les liaisons douces** sur notre territoire et de **créer une nouvelle boucle** permettant de relier les itinéraires existants du réseau **Vendée Vélo** à d'autres circuits déjà présents. Ce projet vise à **connecter l'ensemble des communes du "pôle forêt"** – à savoir **Bourneau, Mervent, Vouvant et Foussais-Payré** – et à les raccorder également aux communes voisines, elles-mêmes engagées dans la création de nouvelles boucles locales.

Ce maillage cohérent favorisera une **circulation fluide et sécurisée des cyclistes**, tout en soutenant le développement touristique et écologique du territoire. L'engouement pour le **vélo à assistance électrique** et les **pratiques de plein air** rend ce type d'aménagement particulièrement pertinent et attendu.

Sur Mervent, le tracé envisagé **partirait de Bourneau** pour rejoindre le **village de La Braud**, en formant une **belle boucle autour du lac après avoir traversé le centre bourg et ses vues panoramiques**. Ce parcours nécessitera la mise en place de **nouveaux aménagements de sécurité et de signalisation**, étudiés en ce moment même dans le cadre du projet global.

Une **phase d'étude et de recherche de financements** est en cours afin de permettre, à terme, la réalisation concrète de ces itinéraires. La finalisation du projet est **envisagée pour 2026, voire 2027**, en fonction de l'avancement des travaux et des subventions obtenues.

### LES REMPARTS ET LE PARC DU CHÂTEAU : UN PATRIMOINE VALORISÉ

La commune de Mervent peut se féliciter de la **restauration complète de ses remparts**, un chantier d'envergure **achevé cette année**. Ce projet, attendu depuis longtemps, marque une **étape importante dans la mise en valeur du patrimoine historique** de notre commune.

La **Commission Tourisme** travaille désormais sur la **mise en attractivité du parc du château**, en lien direct avec les remparts, afin de **renforcer l'intérêt touristique de ce secteur emblématique**.

Plusieurs **pistes de réflexion** sont déjà à l'étude : création d'un **chemin de découverte "à sensations"**, **expositions temporaires** ou encore **amélioration de la mise en lumière et de la signalétique** du site.

Ces projets ne sont encore qu'à leurs débuts, mais ils traduisent la volonté de la commune de **faire vivre durablement ce patrimoine restauré** et d'en faire un **atout fort pour le tourisme local**.

Nous tenons à **remercier l'ensemble des partenaires institutionnels** ainsi que **les entreprises** qui ont contribué à la réussite de ce chantier exemplaire.



## Commission Travaux

13



De nombreux travaux en régie ont été réalisés cette année.

La Maison des Assistantes Maternelles (MAM) a été finalisée et inaugurée le 5 juillet.



Des travaux de rénovation dans les cuisines de la cantine ont été réalisés notamment l'installation de panneaux plastifiés le long du mur permettant leur étanchéité, ainsi qu'un ravalement de peinture au niveau des plafonds et des murs régénérant l'espace de travail.



Des travaux de terrassement ont également été menés dans la cour de l'école pour l'installation d'une nouvelle structure. Une plateforme de béton a été coulée permettant la fixation de ce module avec la pose d'un gazon synthétique. Les agents ont participé au montage avec l'entreprise.



L'ancien cabinet dentaire a été restauré en prévision de sa prochaine ouverture. Le sol de la salle d'attente a été refait avec la pose d'un carrelage. Certaines pièces ont été repeintes et plusieurs aménagements intérieurs ont été ajoutés : meubles, étagères, ...

Dans une démarche éducative et inclusive, la municipalité a signé une convention avec l'IME des 3 Moulins de Fontenay-Le-Comte. Nous allons accueillir une journée par semaine à partir de décembre, des jeunes encadrés d'une éducatrice, qui participeront à l'entretien ou la création des espaces ciblés de notre commune (jardin, square, ...). Ce partenariat va permettre à ces jeunes de se familiariser avec des activités professionnelles en extérieur. Nous leur souhaitons la bienvenue.

## UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR VALORISER MERVENT



Le gros chantier de l'année pour la Commission Voirie et Urbanisme a été le renouvellement complet de la signalétique touristique de la commune. Après concertation avec les différents acteurs du tourisme local, le choix s'est porté sur une signalétique harmonisée et durable, reflétant pleinement l'identité Merventaise.

Les anciens panneaux métalliques ont ainsi été remplacés par des structures en bois – poteaux et lames – pour mieux s'intégrer dans notre environnement naturel et patrimonial.

Au total, une cinquantaine d'emplacements ont été entièrement repensés, représentant plus de 450 lames refaites et mises à jour. Cette nouvelle signalétique, qui semble avoir rencontré un bel accueil auprès des habitants et des visiteurs, a également été conçue en cohérence avec la charte graphique et les couleurs du logo communal.

Chaque couleur a été pensée pour identifier clairement les thématiques :

- le vert pour la forêt,
- le bleu pour le lac,
- le rouge pour le village,
- le blanc pour les services publics.

Une lame-titre commune, à l'image de Mervent et illustrant ses principaux attraits, a également été installée sur les carrefours majeurs d'entrée de la commune, offrant une cohérence visuelle et une lecture plus intuitive pour les visiteurs.

Ce travail de longue haleine, réalisé sur plusieurs mois, s'est déroulé en deux grandes phases :

- une première phase de pose pendant l'été, malgré quelques retards liés à la fabrication,
- puis une seconde phase à l'automne, consacrée aux ajustements et compléments.

Enfin, la dernière étape du programme concernera le parc de la mairie, où une nouvelle signalétique sera installée à la fin des travaux de la salle des Doves, pour être opérationnelle dès la saison 2026.

## DES TRAVAUX DE VOIRIE POUR ENTREtenir ET SÉCURISER NOS ROUTES

Le second dossier suivi par la Commission Voirie concerne bien sûr la voirie communale. Cette année, un programme de travaux a été validé

afin d'assurer l'entretien, la sécurité et la durabilité de nos routes, mises à rude épreuve par les variations de température et l'usure du temps.



Plusieurs secteurs de Mervent concernés par des interventions de réfection :

- le chemin de Chantoiseau, entre le château de la Citardière et le carrefour rejoignant la route de la Jamonière,
- la Clavelière,
- la Cornelière,
- et la Renaudière.

Ces tronçons, particulièrement endommagés, feront l'objet d'une remise en état pour garantir un meilleur confort et une circulation plus sûre. Nous rappelons par ailleurs aux habitants qu'ils peuvent signaler en mairie toute dégradation ou anomalie constatée sur le réseau communal.

## UN NOUVEL AMÉNAGEMENT POUR LE CITY PARK

Un autre chantier d'importance concerne le parking du City Park, qui fera l'objet d'une rénovation complète.



Actuellement le site, en grande partie enherbé, va être entièrement réaménagé afin de mieux répondre aux besoins d'usage et de stationnement.

Le futur aménagement comprendra :

- une structure bicouche stabilisée,
- un accès en enrobé,
- et la création d'une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Ces travaux permettront de valoriser et rendre plus fonctionnel cet espace de loisirs très fréquenté par les jeunes et les familles.

## SÉCURISATION DE L'INTERSECTION ROUTE DU LAC / ROUTE DE LA VALLÉE



Un important chantier de sécurisation a été engagé en cette fin d'année à l'intersection de la route de la Vallée et de la route du Lac, derrière l'ancien restaurant Le Mangoustan. Ce secteur, particulièrement fréquenté, faisait l'objet depuis plusieurs années de problèmes récurrents de circulation et de sécurité.

Deux sujets principaux y ont été traités, en concertation avec le Département :

- d'une part, la vitesse excessive des véhicules remontant vers le centre-bourg dans la courbe,
- d'autre part, des incivilités de certains automobilistes empruntant le sens interdit pour rejoindre le lac.

Pour y remédier, une bordure élargie sera aménagée, accompagnée d'une signalétique au sol renforcée. Des aménagements sécurisés pour les vélos et les piétons viennent également compléter ce dispositif,



afin de garantir une cohabitation plus sûre de tous les usagers.

Parallèlement, le chantier permettra de réaliser des travaux d'assainissement pluvial : l'écoulement des eaux à ce carrefour, souvent problématique lors des fortes pluies, sera repris et doublé. Les nouvelles évacuations d'eaux pluviales, mieux dimensionnées, traverseront la départementale pour rejoindre le lac, réduisant ainsi les risques d'inondation observés ces dernières années. Ce chantier représente une étape importante dans la sécurisation et la modernisation des voies de circulation de notre commune.

## LE PLUIH : UN PROJET STRUCTURANT POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

Un autre dossier majeur suivi par la Commission Urbanisme concerne l'élaboration du PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat), porté par la Communauté de Communes.

Ce document stratégique vise à définir le développement urbain, économique, environnemental et résidentiel de l'ensemble du territoire pour les années à venir. Son élaboration s'inscrit dans le cadre des nouvelles orientations nationales, notamment celles de la loi Climat et Résilience de 2022, et doit être cohérente avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) local. De nombreuses réunions de préparation ont déjà eu lieu avec le bureau d'études missionné pour établir le diagnostic territorial, première étape essentielle avant la phase de planification. Chaque commune du territoire est représentée par deux délégués qui participent activement à ces échanges afin d'exprimer les spécificités locales et les besoins de leur commune.

Pour l'heure, le travail se concentre sur le diagnostic du territoire, base de réflexion pour la suite du projet. Des réunions publiques ont déjà été organisées et d'autres le seront au fil de l'avancement, afin d'informer les habitants et de recueillir leurs observations.

La commune de Mervent reste particulièrement attentive à ce projet, notamment sur les questions de développement maîtrisé, de préservation de ses espaces naturels et de cohérence avec son attractivité touristique. L'application du PLUIH est prévue pour 2027, après une phase de finalisation et de validation réglementaire en 2026.

Ce travail de longue haleine permettra de fixer un cadre clair et durable pour l'aménagement du territoire, au service d'un développement équilibré et respectueux de notre environnement.

# École

16

## Notre école s'appelle Maro Vidua.

Il y a trois classes : la classe de TPS-PS-MS-GS (20 élèves) d'Audrey Poulailleau, la classe de CP-CE1 (14 élèves) de la directrice Emmanuelle Logeais, et la classe de CE2-CM1-CM2 (19 élèves) de Nathalie Deslandes. Il y a aussi Betty, Jennifer, et Sandrine. Elles s'occupent de la cantine, des élèves, du ménage, de la garderie et du car pour Sandrine. Il y a aussi Betty et Géraldine pour aider les élèves en difficultés.

Dans l'école, nous avons une bibliothèque gérée par Betty, une salle de motricité, une salle d'arts plastiques, une garderie et un dortoir. Ce sont les élèves de CE2-CM1-CM2 qui aident à emmener les petits au dortoir après la cantine.

Dans la cour de récréation, nous avons un babyfoot, une table de ping-pong, un mur d'escalade, des vélos, des trottinettes, un kart, deux marelles, un city stade.

Depuis cette année, grâce aux dons du CPE, de la mairie et des mécènes, nous avons une nouvelle structure de jeux ! Nous avons aussi un grand coin d'herbe pour jouer, des grands bacs pour les fleurs et un grand noyer.

Toute l'école travaille autour d'un même thème : les 5 sens.

Le 7 octobre, toute l'école a fait une sortie à Finfarine. Le 17 octobre, nous avons participé à un cross avec d'autres écoles et avec les 6<sup>ème</sup> du collège de Saint Hilaire des Loges, sur le stade de Saint Hilaire des Loges.

Nous avons commencé l'entraînement avec Mme Logeais. Nous irons aussi à la piscine et nous aurons une intervention sur la sécurité routière avec Mathieu Bousseau.

Dans chaque classe, nous avons des responsabilités. Nous comptons aussi les jours d'école et le 100<sup>ème</sup> jour : nous faisons une journée spéciale avec des activités autour du nombre 100. Nous faisons aussi une fête pour le carnaval, avec un défilé déguisé où les parents sont invités. Tous les mois, les enfants, qui ont leur anniversaire dans le mois, préparent un gâteau qui sera dégusté avec toute l'école en fin d'après-midi. Nous faisons aussi un sublime marché de Noël suivi d'un fabuleux spectacle de Noël préparé par tous les élèves. Nous avons une très belle école dans laquelle nous sommes heureux de venir !

Les élèves de CE2-CM1-CM2 pour l'école Maro Vidua



# Social

17

## La Mission Locale aide et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans



C'est une aide gratuite, une écoute pour les jeunes.

C'est aussi une équipe qui accompagne et aide les jeunes de **16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant dans le Sud Vendée, quels que soient leur situation et leur niveau scolaire.**

## Pourquoi venir à la Mission Locale ?

Pour travailler son projet professionnel, l'accès à la formation, l'orientation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches

et l'accès aux droits, l'accès au logement, rencontrer d'autres jeunes, travailler sa mobilité, sa santé, sa vie sociale...

Prenez rendez-vous avec un(e) conseiller(e) au 02.51.51.17.57 pour un conseil, une aide ou un accompagnement personnalisé.

## Nos lieux d'accueil et d'écoute

Un lieu près de chez vous avec nos 15 points d'accueil ! Nos permanences sur tout le territoire du Sud Vendée nous permet d'avoir une proximité avec tous les jeunes.

## Mission Locale Sud Vendée

47 rue André Tiraqueau 85200 Fontenay-Le-Comte  
02.51.51.17.57  
www.missionlocalesudvendee.fr

## Nos nouveautés :

- Dès maintenant : des protections menstruelles et des produits d'hygiène pour les jeunes de notre territoire qui en ont le besoin
- Le 7 février : participation au forum de l'Emploi Saison Formation, organisé par Vendée Grand Sud
- Le 19 février : organisation du Forum de l'Emploi Saisonier sur l'Aiguillon la Presqu'île
- Le 16 avril : organisation du Forum de l'Emploi Saisonier sur Luçon
- Tout au long de l'année, des visites d'entreprises et RDV intérim organisés par la mission locale pour les jeunes

Suivez-nous sur



## AFFAIRES SOCIALES

Pour nos aînés, en cas de besoin, les membres de la commission peuvent se déplacer à domicile. Pour cela contacter la Mairie au 02.51.00.20.10

## L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

L'épicerie solidaire a pour but d'apporter une aide alimentaire aux personnes et aux familles qui ont de faibles ressources, dans un souci de respect de leur dignité. Pour bénéficier de cette aide, merci de se présenter à la Mairie de son lieu de domicile, muni de ses justificatifs de ressources les plus récents, de sa carte d'identité ou du livret de famille et au besoin d'un justificatif de domicile, d'une attestation récente de la CAF et pour les personnes qui ne sont pas affiliées à la CAF, le dernier avis d'imposition. Si le demandeur remplit les conditions, la mairie délivre une carte d'accès à l'épicerie solidaire où le demandeur pourra s'approvisionner en denrées alimentaires. A chaque passage, il lui sera demandé une participation financière représentant 10% du prix total.

## Adresse :

48, Rue de la Croix du Camp à Fontenay le Comte  
• le mardi de 9h à 12h  
• le jeudi de 14h à 17h

## Pour tout renseignement :

CCAS de la Ville de Fontenay le Comte 02.51.53.41.59

## L'HEURE CIVIQUE MERVENTAISE

Depuis sa création en octobre 2024 sur notre commune, l'heure civique rassemble déjà 12 bénéficiaires et 14 volontaires.

Ce dispositif favorise les liens, l'entraide et la solidarité auprès des habitants de Mervent.

Vous souhaitez devenir volontaire ou bénéficiaire afin de partager en toute gratuité de moments conviviaux (jeux, promenade, discussion), venez nous rejoindre.

Nous vous adressons tous nos vœux 2026.

Contactez-nous par mail ou par téléphone :

lheurecivique@mervent.fr

ou par téléphone  
Mme Nathalie LEMARCIS :  
06.15.53.57.44



## TRANSPORT SOLIDAIRE

### À quel tarif ?

Pour bénéficier du service « Transport Solidaire », il suffit d'adhérer à l'ODDAS dont le montant est de 8 € par personne et par an puis de verser une indemnité au chauffeur en fonction du nombre de kilomètres parcourus :

- Forfait de 8€ pour un trajet aller-retour jusqu'à 10 kms
- Le kilomètre supplémentaire est de 0,60€

Le nombre de kilomètres est calculé à partir du domicile du chauffeur bénévole.

**Exemples pour un trajet aller-retour**

Fontenay-le-Comte <=> Vix : 30 kms  
 8 € (forfait de 10kms) + 0,60 \* 20kms = 20,00 €

St Michel-le-Cloucq <=> Fontenay-le-Comte : 12 kms  
 8 € (forfait de 10kms) + 0,60 \* 2kms = 9,20 €



### Le « Transport Solidaire », comment ça fonctionne ?

1. S'inscrire auprès du référent local de sa commune, adhérer à l'ODDAS et signer le règlement intérieur du transport solidaire.
2. Insérer auprès d'un chauffeur bénévole au minimum 3 jours à l'avance.
3. Se faire transporter à destination par un chauffeur bénévole.
4. Verser l'indemnité au chauffeur au retour.



## « Transport Solidaire » du Pays de Fontenay Vendée

■ Vous n'avez pas de moyen de locomotion ? Vous devez vous déplacer ?

Le transport solidaire est un service de transport à la demande à vocation sociale et de proximité. Il ne doit pas se substituer aux dispositifs existants

Action partenariale portée juridiquement par l'ODDAS en lien avec la MSA Loire-Atlantique Vendée et les Communes du Pays Fontenay-Vendée



ODDAS - Centre Social

25 rue des Cordiers - 85200 Fontenay le Comte  
 Tél : 02 51 69 26 53 - Mail : accueil@oddas.fr  
 www.centre-social-oddas.fr

Coopération et Implication ODDAS



## LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### Changement de domicile

En cas de changement de domicile, se présenter en mairie.

#### Dans la commune d'arrivée :

- prévenir de la date d'arrivée et de la nouvelle adresse,
- présenter une pièce d'identité : carte d'identité, livret de famille...,
- prévoir l'inscription sur la liste électorale
- penser à faire modifier l'adresse sur la carte grise
- prévoir l'inscription des enfants à l'école

#### Dans la commune de départ :

- prévenir la mairie de la date de départ et de la nouvelle adresse.

### Obtention d'actes d'État Civil

S'adresser directement à la mairie du lieu de naissance, mariage ou décès.

### Immatriculation des véhicules

Depuis le début de l'année 2017, la quasi-totalité des démarches liées au certificat d'immatriculation sont accessibles en ligne sur le site de l'ANTS : [www.immatriculation.ants.gouv.fr](http://www.immatriculation.ants.gouv.fr) via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Pour les personnes ne disposant pas d'un ordinateur ou peu à l'aise avec Internet, des points numériques sont installés à la préfecture, à la sous-préfecture des Sables d'Olonne et à la Maison de l'Etat (sous-préfecture de Fontenay le Comte).

### Carte Nationale d'identité

Les démarches peuvent être effectuées quel que soit votre lieu d'habitation, dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique (Fontenay-le-Comte, Luçon, Maillezaix, Pouzauges, La Châtaigneraie, Saint Michel Le Cloucq, Saint-Hilaire-Des-Loges). Il est obligatoire de prendre rendez-vous.

### Pour une demande de carte d'identité, se munir de :

- 2 photos d'identité identiques et récentes
- 1 extrait d'acte de naissance en cas de 1ère demande, à demander à la mairie de naissance.
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture eau, EDF, téléphone, quittance de loyer...)
- l'ancienne carte d'identité sécurisée en cas de renouvellement. Le délai de délivrance peut varier selon les demandes, pensez à anticiper.

En cas de non-présentation (perte ou vol) de la carte nationale d'identité en vue de renouvellement, le demandeur doit s'acquitter de 25 euros sous forme de timbres fiscaux. A contrario, le renouvellement de la carte nationale d'identité demeure gratuit sous réserve de la présentation de l'ancienne carte.

La validité de la carte est de 15 ans pour les majeurs, et 10 ans pour les mineurs.

- Prolongation automatique de 5 ans
- si vous étiez majeur au moment de la délivrance,
- si votre carte était encore valide au 1er janvier 2014.

### Passeport

Vous devrez vous munir des pièces suivantes :

- Timbres fiscaux
- 86€ pour un majeur
- 42€ pour un mineur de 15 ans à 17 ans
- 17€ pour un mineur de moins de 15 ans
- 1 photo d'identité différente de celle de la carte d'identité de moins de 6 mois.
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Carte d'identité sécurisée
- Une pièce avec photo (ex : permis de conduire, carte vitale, carte de sport...)
- Extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (si modification du nom).

Pour les mineurs : (en plus des pièces ci-dessus)

- Un justificatif de l'exercice de l'autorité parentale en cas de divorce ou séparation (jugement ou attestation)
- Titre d'identité de la personne exerçant l'autorité parentale.

En cas de perte ou vol, les démarches sont les mêmes que pour une première demande + déclaration de vol (déclaration gendarmerie) ou de perte + timbre fiscal (uniquement pour cartes d'identité) à 25€.

### Le recensement et la journée défense et citoyenneté

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).



**France services** **ODDAS**

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?  
Vous rencontrez des difficultés avec internet ?  
**Votre France services est là pour vous accompagner.**

**8 PERMANENCES - 5 COMMUNES**

<b>Auchay-sur-Vendée</b> Lundi et mercredi 9h à 12h	<b>Pouillé</b> Lundi 13h30 à 16h30	<b>Les Velluire-sur-Vendée</b> Mardi et jeudi 9h à 12h
<b>L'Orbrie</b> Jeudi 14h à 17h		<b>Foussais-Payré</b> Vendredi 9h à 12h et 14h à 17h

Avec ou sans rendez-vous  
06 41 98 07 91 - pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

## TROTTOIRS ET VOIES PUBLIQUES

### Entretien

- En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de **balayer les fleurs, feuilles, fruits** provenant d'arbres à proximité, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

- Le **désherbage doit être réalisé par l'arrachage ou binage**. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

- Dans le but d'embellir la commune, les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur.

### Neige et verglas

En temps de neige, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer **la neige devant leurs maisons**, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, le dégageant autant que possible.

**En cas de verglas**, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leur habitation.

### Libre passage

Les riverains ne devront pas gêner le passage des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite en

y déposant des matériaux, ordures et **ne devront pas non plus y stationner des véhicules**.

Les saletés collectées par les riverains lors d'un nettoyage de leur trottoir doivent être ramassées et traitées avec les déchets ménagers. Il est expressément **défendu de pousser les résidus de ce balayage dans les réseaux d'eaux pluviales**. Les avaloirs et caniveaux doivent demeurer libres.

### Abandon de déchets sur la voie publique

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit. La commune pourra, lorsque les contrevenants seront identifiés, facturer les frais d'enlèvements.

### Taille de haies

**Les haies doivent être taillées** à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

### Elagage

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à

ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

### Poubelles et ordures ménagères

**Les bacs de ramassage ne doivent en aucun cas rester sur les trottoirs plus de 24h.**

## BRUITS DE VOISINAGE

L'arrêté préfectoral n°22/CAB/399 du 31 mai 2022 définit les règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage :

### Général

Aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, de jour comme de nuit, dans un lieu privé ou public, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit du fait d'un tiers, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

### Comportements au domicile

Les activités bruyantes susceptibles de causer **une gêne pour le voisinage** en raison de leur intensité sonore, effectuées par les particuliers à l'intérieur ou l'extérieur des bâtiments, **tels des travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage** nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, bétonnières, tronçonneuses...) **sont autorisés** uniquement aux horaires suivants :

- **Du lundi au samedi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**
- **les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00**

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par

l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les occupants des locaux d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes dispositions pour ne pas troubler le voisinage notamment par l'usage fréquent, répétitif ou intempestif d'instruments de musique, d'appareils électroménagers et/ou domestiques (télévision, radio, chaîne Hi-Fi, machine à laver, sirène...) ou par la pratique d'activités non adaptées à ces lieux.

Cet arrêté est consultable en mairie ou sur le site de la Préfecture de Vendée <http://vendee.pref.gouv.fr> - vos démarches - thématiques - environnement - bruit.

## CHIENS EN DIVAGATION

La commune de Mervent a pris un arrêté en septembre 2010 (arrêté consultable en mairie), portant réglementation de la circulation des animaux errants, afin d'éviter leur divagation sur la voie publique.

Cet arrêté stipule entre autres :

- « - qu'il est expressément défendu de laisser les animaux divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien. Il est interdit de laisser les animaux fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices. Les chiens susceptibles d'être dangereux (chiens de 1ère et de 2ème catégorie) doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure... »
- « - les propriétaires sont tenus d'assurer la propreté des lieux de passage de leurs bêtes et d'y nettoyer les déjections qu'ils y ont laissées. »

Les chiens et les chats errants et tous ceux qui sont trouvés sans surveillance sont conduits à la fourrière intercommunale : Le Hameau Canin de Luçon.

## USAGE DU FEU

Un arrêté préfectoral n° 2023-DRAAF-39 du 05 Juillet 2023 réglemente l'usage du feu sur le département de la Vendée. L'arrêté est disponible au secrétariat de la mairie ou sur le site de la Préfecture de la Vendée : <http://vendee.pref.gouv.fr> - Action de l'Etat - Sécurité publique, civile et routière et transports - Emploi du feu

### Usage du feu

À l'exclusion des propriétaires de terrains, boisés ou non, et de leurs ayants droit, il est interdit en tout temps d'allumer ou de porter du feu dans les bois et forêts à moins de 200 mètres de ceux-ci. Cette interdiction s'applique en particulier :

- aux barbecues, méchouis, braseros, feux de camp et à toute autre forme de feux;
- au fait de fumer, y compris sur les voies longeant ou traversant les bois et forêts;
- aux activités pyrotechniques;
- aux lanternes volantes ou tout autre dispositif fonctionnant sur le même principe.

### Brûlage des déchets verts

Conformément au code de l'environnement, le brûlage des déchets verts est interdit en tout temps et à toute personne, sauf pour l'élimination d'espèces envahissantes ou nuisibles pour la santé, soumise à dérogation délivrée par le préfet de département concerné.

## MITOYENNETÉ

**SÉPARATIONS MITOYENNES** : plantation d'arbres près du mur mitoyen ou à la limite non matérialisée

### Les règles

- En principe, il faut se référer aux règlements particuliers (règlement du lotissement, règlement ou usages constants et reconnus) et les respecter.

- À défaut de ces règlements particuliers, l'article 671 du code civil prévoit que les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être :

- plantés à deux mètres de la ligne séparative des deux terrains, s'ils doivent dépasser deux mètres de hauteur ;
- plantés à cinquante centimètres de la ligne séparative s'ils ne dépassent pas deux mètres
- Applications des règles
- Lorsque la distance légale n'est pas respectée, le voisin peut exiger que les arbres plantés soient arrachés ou réduits à la hauteur réglementaire, sauf s'il y a eu un titre autorisant cette plantation ou une prescription trentenaire (art.672 du code civil)
- les fruits tombés des branches qui avancent sur la propriété du voisin lui appartiennent.
- le voisin peut exiger que les branches qui avancent sur sa propriété soient coupées.

## Déclaration obligatoire des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes

Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où se situe le meublé.

Cette déclaration précise l'identité et l'adresse du déclarant, l'adresse du meublé, le nombre de pièces composant le meublé, le nombre de lits et la ou les périodes prévisionnelles de location. Tout changement concernant les éléments d'information fait l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

La liste des meublés est consultable en mairie.

Depuis le 1er juin 2013, les loueurs de chambres d'hôtes, qui proposent des boissons alcoolisées doivent obligatoirement suivre la formation sur les droits et obligations attachés à l'exploitation d'un débit de boissons ou d'un restaurant adapté à leur activité.

## DON DU SANG

### Lieu de collecte :

Salle des Oeuvres Post Scolaires (OPS)  
102 Rue de la République  
85200 FONTENAY LE COMTE

### Bénévoles Responsables :

Président, M. Raynald FLEURY  
Vice-président, M. Guy FAVREAU  
Secrétaire, M. Denis TRIPOTEAU

### Renseignements :

Tél.: EFS 02 51 44 62 34

### Prise de rendez-vous :

<https://dondesang.efs.sante.fr>

### Calendrier 2026

Collectes de 15h00 à 19h00

#### JANVIER 2026

Mercredi 28

#### FEVRIER 2026

Mercredi 4

#### AVRIL 2026

Vendredi 3

Mercredi 8

#### JUIN 2026

Mercredi 10

Jeudi 18

#### AOÛT 2026

Jeudi 13

Lundi 17

#### OCTOBRE 2026

Lundi 12

Vendredi 23

#### DECEMBRE 2026

Vendredi 18

Mardi 22

## INFOS DIVERSES

### PILES USAGÉES

Une borne est à votre disposition en mairie pour le dépôt de vos piles usagées.

### CARTOUCHES D'ENCRE

Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides en mairie. La LIGUE contre le CANCER les collecte afin de les recycler et ainsi recueillir des fonds destinés à la recherche, la prévention, l'aide aux malades... tout en protégeant l'environnement.

### OBJETS TROUVÉS

Régulièrement, il est apporté au secrétariat de la mairie des objets trouvés dans les rues, sur les parkings, dans les salles et en forêt. Si cela vous arrive de perdre des objets, pensez à venir voir au secrétariat de la mairie.

### DÉFIBRILLATEUR

Le défibrillateur est utilisable par tout le monde. Il se situe dans le parc de la Mairie, à l'extérieur de la salle des fêtes, sur le mur se trouvant sous l'escalier qui monte à l'Hôtel de Ville.



## BIBLIOTHÈQUE ET BOÎTE À LIVRES

La bibliothèque est ouverte le **jeudi de 14h00 à 15h00** et le **samedi de 10h00 à 11h00**.

Venez nous rendre visite. Le service est gratuit

Les Bénévoles

Permanence de la Bibliothèque pour le premier semestre 2026 (sous réserve de modifications)

Jeudi 08 janvier	Jeudi 23 avril
Samedi 17 janvier	Samedi 02 mai
Jeudi 29 janvier	Samedi 16 mai
Samedi 07 février	Jeudi 28 mai
Jeudi 19 février	Samedi 06 juin
Samedi 28 février	Jeudi 18 juin
Jeudi 12 mars	Samedi 27 juin
Samedi 21 mars	Jeudi 09 juillet
Jeudi 02 avril	Samedi 18 juillet
Samedi 11 avril	



La boîte à livres est toujours installée sur la place du Héraut et nous constatons qu'un grand nombre de lecteurs l'utilise.

Pour rappel, chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement. Elle offre un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage.

Merci de respecter le matériel et d'en faire bon usage.  
Bonne lecture à tous.



## LES BRÈVES DU PAYS DE FONTENAY-LE-COMTE

### SANTÉ

#### Agir pour la santé des habitants du territoire avec le Contrat local de Santé

Face à l'enjeu de démographie médicale sur notre territoire, la santé est une priorité dont l'objectif est d'offrir à la population des soins primordiaux pour leur santé et leur bien-être.



#### Développer l'attractivité pour les professionnels de santé

Pour être toujours plus attractif et s'adapter aux nouvelles demandes, le Pays de Fontenay-Vendée a su diversifier l'offre sur le territoire en accompagnant la mise en place de salariat en médecine générale au sein du Centre de santé Kersanté Fontenay-Vendée. Elle a également étendu la subvention d'installation aux dentistes et sage-femmes et poursuit l'accueil des internes en médecine. En parallèle, pour anticiper les besoins de locaux, elle contribue au projet du Village Santé Simone Veil, localisé à proximité du Pôle Santé Sud Vendée, tout en menant une réflexion d'extension de la Maison de santé des Moulins Liot située dans le quartier prioritaire.

### ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE (EIM)

Ouverte en priorité aux habitants des 25 communes membres du Pays de Fontenay-Vendée, l'École propose des pratiques variées, tant individuelles que collectives pour tous les âges. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire !

École intercommunale de musique - Le 34  
34 rue Rabelais - 85200 Fontenay-le-Comte  
Contactez-nous au 02 51 53 41 64  
[eimd.secretariat@fontenayvendee.fr](mailto:eimd.secretariat@fontenayvendee.fr)  
Programme détaillé sur [fontenayvendee.fr](http://fontenayvendee.fr)

### NUMÉRIQUE

#### Conseillers numériques

Les Conseillers numériques du territoire du Pays de Fontenay-Vendée sont à votre disposition pour vous aider à devenir autonome avec l'outil numérique.

Apprenez à utiliser le numérique dans votre quotidien : utilisation de l'ordinateur / smartphone, navigation sur internet, utilisation de la boîte mail, communication avec vos proches, protection de vos appareils et de vos données, ... Ils peuvent vous accueillir sur rendez-vous individuel ou pendant un atelier collectif.

N'hésitez pas à contacter nos deux conseillers numériques Nadia Abayez, conseillère numérique à l'Oddas au 07 84 82 86 64 / [nadia.a@oddas.fr](mailto:nadia.a@oddas.fr) ; Teddy Prineau, conseiller numérique à la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée au 02 51 50 31 75 / [conseillernumerique@fontenayvendee.fr](mailto:conseillernumerique@fontenayvendee.fr)

### ACCUEIL DE LOISIRS

#### Inscriptions 2026 !

Comme chaque nouvelle année, il est demandé aux familles de renouveler le dossier d'inscription auprès des accueils de loisirs concernés.

Toutes les informations relatives au fonctionnement, à l'organisation, aux dispositions de sécurité ou aux tarifs se trouvent dans les règlements intérieurs de chaque accueil de loisirs. Ceux-ci sont disponibles auprès des accueils de loisirs ou en téléchargement sur le site internet de la Communauté de communes. Pour rappel, chaque famille peut inscrire son enfant au sein de l'accueil de loisirs de son choix.

Informations et renseignements des 9 accueils de loisirs sur [www.fontenayvendee.fr](http://www.fontenayvendee.fr) dans la page « Accueil de loisirs » ou directement auprès des équipes d'animation. À noter : Le calendrier des ouvertures du portail famille pour chacune des périodes est accessible sur [www.fontenayvendee.fr](http://www.fontenayvendee.fr) / Renseignements au 02 51 50 31 79

#### Campagne de recrutement des animateurs

Les accueils de loisirs recrutent des animateurs Bafa ou équivalent, stagiaires Bafa et non diplômé(e)s à chaque période de vacances et de mercredis. Attiré(e) par le métier d'animateur ?

N'hésitez pas à venir rejoindre nos équipes !

Pour postuler rien de plus simple... envoie ton CV et ta lettre de motivation au service enfance jeunesse à [jeunesse@fontenayvendee.fr](mailto:jeunesse@fontenayvendee.fr)

En 2026, possibilité d'obtenir des aides de financement pour le Bafa de 250 à 300 €.

Plus de renseignements sur [www.fontenayvendee.fr](http://www.fontenayvendee.fr) ou au 02 51 50 31 79.



### Zoom sur les activités pré-ados

À chaque période de vacances scolaires, deux accueils de loisirs proposent des activités pour les pré-ados :

- **Le club pré-ados du 1000 Pattes à Foussais-Payré (11-15 ans)**

Plus d'informations au 02 51 51 49 06 / mairie.ej.foussais-payre@orange.fr

- **L'espace Juniors à Fontenay-le-Comte (11-13 ans)**

Plus d'informations au 07 87 72 94 52 / alsh.espacejuniors@fontenayvendee.fr  
Exemples d'activités organisées en 2025 : activités créatives et artistiques, Escape game, tournois de jeux vidéo, ateliers mangas, veillées festives,... Sorties : Patinoire, bowling, laser Game, escape game, piscine, initiation au twirling, karaté, BMX, rugby, basket, O'Gliss Park, etc...

### RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANT (RPEI)

Le Relais petite enfance itinérant est un service gratuit et de proximité. C'est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges qui s'adresse aux futurs parents, parents et professionnels de la petite enfance (assistants maternels et gardes d'enfants à domicile). Il itinère sur 24 communes du Pays Fontenay-Vendée et accompagne :

- Les assistants maternels dans le cadre de leurs pratiques professionnelles et les enfants qu'ils accueillent.
- Les parents en recherche d'un mode d'accueil pour

leur enfant de moins de 3 ans et dans leur rôle de particulier-employeur  
Nous nous attachons toujours à mettre en avant la nature néanmoins nous avons des projets en partenariat avec LE 34 autour de « découvertes sensorielles et d'explorations sonores ».

Contacts RPEI : Ida Guerresse et Noémie Pouhet, animatrices RPEI au 02 51 53 41 08 / 06 72 90 89 80 et à rpei@fontenayvendee.fr

### HABITAT

#### Aides pour rénover votre logement

Vous souhaitez améliorer les performances énergétiques de votre logement ? Isolation des combles ou des murs, remplacement des fenêtres, changement du système de chauffage... Vous souhaitez adapter votre logement pour rester à la maison le plus longtemps ?

Adaptation de votre baignoire en douche, monte escaliers...

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, vous pouvez bénéficier d'aides financières pour vos travaux.

Un conseiller spécialisé peut vous aider gratuitement à étudier votre projet et à vous orienter vers les aides adaptées.

Pour plus d'informations, contactez la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée au 02 28 13 07 07 ou rendez-vous sur fontenayvendee.fr, rubrique Vie quotidienne → Habitat → Rénovation de l'habitat.

### MOBILITÉ

#### Transports en commun

Des solutions de transport en commun au quotidien à destination de La Roche-sur-Yon, Niort et La Rochelle pour éviter les embouteillages et les difficultés de stationnement :

Ligne 15 - Fontenay-le-Comte - La Roche-sur-Yon en 55 minutes par la ligne express avec une correspondance possible avec le TER pour Nantes et en 1h20 par Mouzeuil-Saint-Martin et Luçon ;

Ligne 520 - Fontenay-le-Comte - La Roche-sur-Yon en 1h par Petosse et Pouillé ;

Ligne 16 - Fontenay-le-Comte - Niort en 45 minutes par Saint Martin de Fraigneau

Ligne 17 - Fontenay-le-Comte - La Rochelle en 1h10 par Les Velluire-sur-Vendée

Horaires et tarifs sur <https://aleop.paysdelaloire.fr/>

### ENVIRONNEMENT

#### Actions de lutte contre les frelons asiatiques

En 2025, la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée finançait dans sa totalité la destruction des nids de Frelons asiatiques. En 2026, la collectivité maintient la prise en charge intégrale mais se concentre sur la période la plus efficace.

Plus de 300 nids ont été détruits l'année passée. La destruction des nids signalés est réalisée entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 octobre. Passée cette date, les reines fondatrices sont parties hiverner et ne reviendront pas.

Le reste de la colonie dépérit et meurt avec l'arrivée des premiers froids. De plus, le nid ne sera pas occupé l'année suivante et va se détruire de lui-même.

#### Important :

- Pour vous aider à reconnaître s'il s'agit bien de frelons asiatiques, consultez notre Fiche : différencier les frelons
- Seule la Commune ou la Communauté de communes fera intervenir une entreprise habilitée après avoir réceptionné la Fiche de signalement 2026 dûment remplie et signée.

- La prise en charge concerne uniquement la destruction des nids de frelons asiatiques. Un nid de guêpes ou de frelons européens reste à la charge du propriétaire.

- Après vérification des pièces transmises, la Commune ou la Communauté de communes contactera le



Frelon européen

Frelon asiatique

prestataire pour enclencher la démarche de destruction du nid dans un délai maximum d'une semaine.

- Ensuite, le prestataire vous contactera pour définir une date et une heure pour intervenir.

Il est important de signaler les premiers nids qui apparaissent au printemps pour les détruire rapidement.

Les nids primaires ont la taille d'un gros pamplemousse.

Pour les personnes qui souhaitent participer et se former au piégeage de printemps, rapprochez-vous de la Section Apicole Sud Vendée de l'Abeille Vendéenne à [abeillesudvendee@gmail.com](mailto:abeillesudvendee@gmail.com)

### Action contre la divagation et l'abandon des animaux sur le territoire (Fourrière animale)

La Communauté de Communes a confié à la société Le Hameau Canin, la prise en charge des chiens errants ou en divagation ; du ramassage des chats et chiens morts sur la voie publique ; des campagnes de stérilisation des chats errants.

### TOURISME

#### Trois nouvelles cartes pour explorer le territoire à pied

L'Office de Tourisme Vendée Marais Poitevin accompagne les communes dans la mise en valeur de leurs sentiers : audit des itinéraires, conseils techniques, vérification de l'entretien et du balisage...

Objectif : garantir des parcours lisibles, sécurisés et attractifs pour tous ! Pour faciliter l'aventure sur les sentiers, trois nouvelles cartes de randonnées pédestres viennent de paraître : Terre d'étoiles Bocage, Forêt de Mervent Vouvant et Marais Poitevin.

En vente dans les Offices de Tourisme, 1,50 € l'unité.

#### Adoptez le réflexe Office de Tourisme !

Besoin d'une idée de sortie pour le week-end ? Vos petits-enfants arrivent pour les vacances ? Un cadeau de dernière minute ? Pas de panique ! L'Office de Tourisme est là pour vous aider à trouver tout ce qu'il vous faut. Conseils personnalisés, bons plans, billetterie, boutique de produits locaux et originaux... Simplifiez-vous la vie et adoptez le réflexe Office de Tourisme Vendée Marais Poitevin ! Contactez-nous au 02 51 69 44 99 et sur [www.vendee-maraispoitevin.com](http://www.vendee-maraispoitevin.com)

### ASSAINISSEMENT

#### Notice d'utilisation de votre réseau Assainissement Collectif



# Annuaire

26

## MAIRIE

2, Chemin des Douves  
Tél. : 02.51.00.20.10  
Mail : mairie@mervent.fr  
Site internet : www.mervent.fr  
Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :  
**lundi, mercredi et vendredi** de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30  
**mardi et jeudi** de 8h30 à 12h  
**Samedi** : permanence des élus de 10h30 à 12h

## L'AGENCE POSTALE

2, Chemin des Douves  
Tél. : 02.51.00.21.35  
HORAIRES D'OUVERTURE :  
du mardi au vendredi  
de 13h45 à 16h  
Levée de courrier à 15h30  
le samedi de 9h00 à 11h15  
Levée de courrier à 9h00

## SERVICES DE SANTÉ CABINET MÉDICAL

Docteur Mathias LORDIER  
Docteur Gabriela GHIOCA  
2 rue de la Chapelle  
Tél. : 02.28.13.94.21  
ou site internet «Maïia»

## CABINET D'OSTEOPATHIE

Mme Claire ROYER  
Mme Claire DELHUMEAU - FERRE  
9 Place du Héraut  
Tél. : 02.44.37.51.60  
Consultations sur rendez-vous du  
lundi au samedi

## CABINET DE KINESITHERAPIE

M Eliseo GAGO  
1 Chemin des Douves  
Tél. : 06.82.39.66.05

## CABINET DENTAIRE

Mme Valérie VOISIN  
19 Place du Héraut  
Tél. : 02.51.50.69.91

## TAXI

Transport de malades, assis,  
hospitalisation  
Taxi Dany SPENNATO  
90, Route de la Bironnière  
Tél. : 02.51.00.20.34 ou 06.14.65.34.59

## CABINET D'INFIRMIERS

Foussais-Payré : 66 Rue François  
Laurent – 02.51.51.42.31  
Vouvant :  
3 Rue du Vivier – 02.51.00.82.56

## LISTES DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES ET ASSISTANTES FAMILIALES

**ACCUEIL A TITRE NON  
PERMANENT :  
JOURNÉE MOINS DE 18 ANS**  
Mme Camille DEGRÉ  
12, Saint-Thomas  
Tél. : 06.27.58.18.48

Mme Amélie BERTRAND  
17 bis Saint Thomas  
Tél. : 06.20.50.57.40

## ASSISTANTE FAMILIALE

Mme Florence CHAUVET  
86, Rue de la Citardière

## MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES « LES LOUPIOTS DE LA FORÊT »

Mme Meggy PREZEAU  
Mme Sabine CHABOT  
2 Place du Héraut  
Mail. : mammervent85@gmail.com  
Tél. : 02.51.00.00.36 ou 06.67.97.03.61

## CORRESPONDANTE OUEST FRANCE

Madame DUPONT Elodie au  
06.66.54.16.34 ou par mail à :  
e.dupont.traduction@gmail.com

## GENDARMERIE SAINT- HILAIRE-DES-LOGES

74 Rue Antoine Cardin  
85240 SAINT HILAIRE DES LOGES

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC :  
le lundi, mercredi, vendredi de 8h00  
à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
les jours fériés de 9h00 à 12h00 et  
de 15h00 à 18h00

L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE EST  
ASSURÉ 24H/24 :  
- Le 17

- Brigade de St-Hilaire-des-Loges :  
02.51.52.10.05  
- Brigade de Maillezais :  
02.51.00.70.06

## PAROISSE SAINTE CLAIRE DE FONTENAY-LE-COMTE

Notre Prêtre Doyen est le père Carl  
Bassompierre qui célèbre une messe  
par mois. Pour tous renseignements  
contacter la permanence de la  
maison paroissiale située au 25 rue  
Saint-Nicolas à Fontenay Le Comte.  
Téléphone 02.51.69.04.16

## ASSISTANTE SOCIALE ET INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE L'ASSISTANTE SOCIALE

Contacter la Maison des Solidarités  
et de la Famille  
Assistante sociale du secteur :  
Madame ROUSSIÈRE Aurélie  
9 Rue de L'Ouillette  
85200 FONTENAY LE COMTE  
Tél. : 02.51.53.67.00

**Permanence sur rendez-vous au  
Centre Médico-Social**

**Permanence à Foussais à la Mairie  
sur rendez-vous au 02.51.53.67.00 :**  
- Les 1er et 3ème mardis de chaque  
mois, entre 14h00 et 17h00.

## L'INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DU SECTEUR

Madame GIRAUD  
Centre Médico-Social  
3, Place du Dr Gaborit  
85120 LA CHATAIGNERAIE  
Tél. : 02.51.53.67.67

## ASSOCIATIONS D'AIDE À DOMICILE ASSOCIATION ADMR DE FOUSSAIS-PAYRÉ

Pour tous renseignements,  
contacter le 02.52.61.45.68

## AIDES FAMILIALES

Responsable :  
Madame Jeanne-Marie QUELEN  
Tél. : 02.51.00.26.76

# Associations

27

## L'ASSOCIATION DES MUSICIENS AMATEURS (AMA) VENDÉE-ATLANTIQUE

Notre association a donné un concert dans  
la grange du parc de la mairie.  
Le public, nombreux, était très heureux.  
Un jeune vendéen, Noé Rabusseau a  
beaucoup plu au public, il a joué des oeuvres  
classiques, et ses propres compositions. Il  
fut élève à l'école de musique de Fontenay-  
le-Comte.  
Depuis un an, il est au conservatoire de  
La Roche-sur-Yon et a fait un stage de  
perfectionnement au Canada.  
A la demande du public, une participation  
a été mise en place et cela lui a permis  
de prendre des cours avec un grand  
professeur.  
Il ira loin, nous attendons qu'il puisse revenir  
jouer pour nous.

Association des Musiciens Amateurs  
Vendée-Atlantique



### CONTACT

☎ 06 95 50 45 93

✉ amavendat@yahoo.fr

🌐 <https://www.association-des-musiciens-amateurs-vendee-atlantique.fr/>

## L'ESPOIR MERVENTAIS PETANQUE

Le championnat de doublette mixte organisé le  
05 avril sur Mervent a accueilli 336 joueurs qui ont  
apprécié notre site.

Pour le championnat des Clubs Vétérans de 4ème  
division, nous nous sommes déplacés dans les  
communes de Château-Guibert, Mouilleron,  
Aizenay et Saint-Fulgent. Malgré tous nos efforts, nous  
descendons en 5ème division.

Pour les concours ouverts à tous, nous avons reçu 306  
joueurs. Celui du 13 août 2025 n'as pas pu avoir lieu à  
cause de la canicule. Pour les concours ouverts à tous,  
nous avons accueilli environ 75 équipes.

La triplette mixte du 31 août 2025 organisée par le  
club de Doix (Pétanque Sud Vendée), et qui s'entraîne  
actuellement à Saint-Pierre-Le-Vieux a eu lieu sur  
Mervent car les terrains promis par la Municipalité

n'étaient pas prêts ; 28 triplettes ont participé. Notre  
concours Intersport du 07 septembre 2025 a rassemblé  
50 doublettes. Les deux évènements ont réuni 184  
joueurs sur nos terrains.

Si vous souhaitez adhérer à notre club, n'hésitez pas à  
nous contacter



CONTACT ☎ 02 51 00 07 91

# Associations

## SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MERVENT



Voilà une nouvelle année qui s'achève. Nous profitons de l'occasion, qui nous est donnée, pour remercier chaleureusement tous les propriétaires qui nous permettent d'assouvir notre passion sur leurs propriétés. Cette année, le samedi 05 juillet 2025, a eu lieu notre traditionnel sanglier à la broche (en collaboration avec la société de Foussais-Payré). Environ deux cents personnes y ont participé dans la joie, la bonne humeur avec comme mot d'ordre, plaisir et convivialité et sous un temps agréable. De plus, nous réaliserons un repas à emporter courant mars 2026 mais nous reviendrons vers vous quand la date sera fixée.

La société compte pour cette année de chasse 21 sociétaires qui s'efforcent de gérer au mieux les nuisibles et le gibier sur le territoire de Mervent et ces vœux sont pour nous l'occasion de remercier tous les propriétaires qui accordent le droit de chasse et de leur rappeler que nous sommes à leur disposition, ainsi qu'à celle de tous les habitants de notre commune en cas de dégâts commis par les animaux classés nuisibles.

De plus nous voulons rappeler que le rôle du chasseur est fondamental dans la régulation de certaines espèces de gibier. Il intervient là où la nature ne peut plus seule. Sans la chasse, certaines espèces prolifèrent de manière incontrôlée, au détriment d'autres, mais aussi des humains. En Exemple concret : les sangliers. Leur population explose depuis plusieurs années. Résultat ? Des dégâts dans les cultures, des accidents de voiture, des risques sanitaires. Pour finir, à l'occasion de cette nouvelle année 2026, nous vous souhaitons joie et bonheur pour vous et votre famille, qu'elle vous apporte santé et réussite dans tout ce que vous entreprendrez.

BONNE ANNÉE 2026 !!!!

LE BUREAU.

CONTACT

☎ 06 35 30 06 76

## THÉÂTRE MERVENTAIS



La troupe du Théâtre Merventais, moins nombreuse sur scène mais tout aussi performante, turbulente et joyeuse, a enchanté le public lors de ses représentations des 15, 16, 22, 23, 28 et 29 novembre à la salle Jean-Louis Ripaud.

Cette année un don est donné à l'association « Je veux mon soutif rose » (mail asso : jeveuxmonsoutifrose@gmail.com).

CONTACT

☎ 06 31 75 11 35

✉ vlargeteau@sfr.fr

## LA MAISON DES AMIS DE LA FORÊT

Chères Merventaises, chers Merventais, À la Maison des Amis de la Forêt, l'année 2025 a été rythmée par de belles rencontres et de joyeux partages. Nous gardons en mémoire les rires de la mi-carême, la magie du festival Nuit des Forêts, les histoires et légendes contées lors de Forêts Légendaires, ou encore l'enthousiasme des participants au stage de grimpe dans les arbres.

Nous avons aussi eu la chance d'accueillir l'exposition de Thierry Delmarre, de recevoir de précieux dons (comme une coiffe merventaise et de beaux outils anciens), de vivre un moment convivial d'échange entre associations en particulier avec la Société Mycologique de Fontenay-le-Comte.



Le musée s'est enrichi : une nouvelle vitrine consacrée aux champignons et un atelier sensoriel permettent désormais aux visiteurs de découvrir la forêt autrement, par les yeux mais aussi par les sens.

2026 s'annonce tout aussi prometteuse ! Dès le printemps, nous aurons le plaisir d'inaugurer l'arboretum, un lieu vivant et pédagogique en extérieur, et de fêter ensemble le muguet le 1er mai. Le stage de grimpe ayant rencontré un franc succès sera renouvelé sous un nouveau format et la Nuit des Forêts nous réunira à nouveau.

Le musée sera ouvert d'avril à octobre sur simple demande. Nous continuerons également à accueillir groupes et scolaires, pour transmettre aux plus jeunes et à tous les curieux notre passion pour la forêt et son histoire.

En ce début d'année, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux : que 2026 soit pour chacun de vous une année de découvertes, de nature et de belles rencontres.

CONTACT

☎ 07 66 34 75 85

✉ maisondesamisdelaforet@gmail.com

📍 127 route de la Bironnière, la Jamonière 85200 Mervent

📌 La Maison des Amis de la Forêt

📷 @mafasso

## CLUB GÉNÉRATION LOISIRS

Souhaitant apporter un vent de dynamisme au profit des habitants de Mervent et de ses alentours, le club des aînés devient club génération loisirs pour de nouveaux projets.



Vous aimez les jeux de société comme la belote, le scrabble, le triominos et autres mais aussi la marche, la pétanque ou d'autres travaux manuels (bricolages créatifs carton / tissus, tricots) ... Alors venez nous rejoindre les 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 14h30 à 17h30. Nous vous adressons tous nos vœux 2026.

CONTACT

☎ LEMARCIS Nathalie : 06 15 53 57 44

☎ GEAY Stéphanie : 06 07 69 22 71

# Associations

30

## ASSOCIATIONS DES ANCIENS COMBATTANTS CATM – OPEX – SYMPATHISANTS



Notre association d'anciens combattants assure une mission patriotique en participant au devoir national de mémoire envers ceux et celles qui ont combattu, souffert et donné leur vie pour notre pays.

8 mai : Cérémonie au Monument aux Morts avec la présence de la Municipalité. Message de Monsieur le Maire ensuite lecture par des enfants de l'école de texte de notre association nationale. Vin d'honneur offert par la Mairie.

17 août : En raison d'un arrêté préfectoral, la cérémonie a eu lieu au Monument aux Morts en présence de Monsieur Anicet AUDOUIT, nouveau président des OPEX-ACPG-CATM, Monsieur le Maire, Monsieur le député Pierre HENRIET, Monsieur le conseiller départemental Stéphane GUILLON et autres représentants, 30 porte-drapeaux et une bonne assistance... Vin

d'honneur offert par la commune.

11 novembre : Cérémonie au Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Nous lançons un appel à tous les citoyennes et citoyens de notre commune pour adhérer à notre association à titre de « Sympathisants » afin de perpétuer à nos côtés ce devoir de « mémoire » à l'égard de celles et ceux qui se sont sacrifiés pour la France. Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements

Meilleurs vœux pour 2026.

### CONTACT

- ☎ CHAIGNEAU Yves : 02 51 00 20 32
- ☎ BOUCHER Guy : 02 51 00 20 98
- ☎ RIVASSEAU Guy Pôl : 02 51 00 00 06

## COUNTRY DANCE MERVENT



En cette rentrée 2025, nous attaquons la septième saison du Country Dance Mervent. Les cours ont lieu les lundis soirs de 18 h 30 à 19 h 30 pour le cours débutants ; de 19 h 30 à 20 h 30 pour le cours novices (1 an de pratique minimum) ; de 20 h 30 à 21 h 30 pour le cours intermédiaire.

Un cours de révisions et de répétitions de démos a lieu les mercredis soirs de 18 h 30 à 20 h 30 à partir du mois de novembre.

Les cours ont lieu à la mairie, salle du 1er étage. Les cours s'adressent à tous, à partir de 10 ans. Vous pouvez vous inscrire à tout moment et profiter de 3 cours d'essai gratuits pour découvrir

l'activité. L'adhésion est ensuite à 50 euros l'année (+ 10 euros de droit d'entrée la 1ère d'année).

Le Country Dance Mervent effectue des démonstrations et sessions d'initiation tout au long de l'année (fête américaine de La Meilleraie, fêtes de la musique, marché de Fontenay-le-Comte...). Nous participons également à la Joséphine au bénéfice d'Octobre Rose et nous nous retrouvons plusieurs fois dans l'année pour des moments conviviaux : barbecue, pique-nique, randonnée.

Vous trouverez des informations sur les cours et des vidéos des danses travaillées sur notre page Facebook : Karine Countrydancemervent ou sur notre site internet : [countrydancemervent.wixsite.com/monsie](http://countrydancemervent.wixsite.com/monsie)

Vous pouvez également nous joindre par mail sur [countrydancemervent@gmail.com](mailto:countrydancemervent@gmail.com), ou par téléphone au 06 07 85 90 20 ou au 06 30 59 64 05, pour toute information complémentaire.

### CONTACT

- ☎ 06 07 85 90 20 / 06 30 59 64 05
- ✉ [countrydancemervent@gmail.com](mailto:countrydancemervent@gmail.com)
- 🌐 [countrydancemervent.wixsite.com/monsie](http://countrydancemervent.wixsite.com/monsie)
- 📌 Karine Countrydancemervent



31

## CPE ÉCOLE MARO VIDUA

### CALENDRIER 2025/2026

- 24 Octobre 2025 : Vente de Jus de pomme
- 28 Novembre 2025 : Vente sapins de Noël
- 6 Février 2026 : Vente de pizzas
- 10 Avril 2026 : Carnaval
- 3 Mai 2026 : Perrure en fête (restauration)
- 14 Juin 2026 : Fête de l'école avec repas

### MEMBRES DU BUREAU

- Président : Nicolas TURPEAU
- Trésorière : Elodie DUPONT
- Vice-trésorière : Audrey LEAU
- Secrétaire : Yohan GUILLEMET
- Vice-secrétaire : Manuella BATY
- Communication : Oxanna GRIMAUULT
- Autres membres : Charly BOBINEAU, Christelle DELAMOTTE, Christopher FRENEHARD, Claudie RAGOT.

### BUT DES MANIFESTATIONS

Nous vous rappelons que toutes ces manifestations ont pour but d'aider au financement :

- Des activités et voyages pédagogiques
- Achat d'une nouvelle structure de jeux pour la cour de récréation
- Des trajets en car (sorties scolaires)
- De la fête de Noël avec la mairie
- Des jeux pour les classes ou cour de récréation
- D'abonnements de revues et magazines pour différentes classes
- De divers autres éléments permettant d'améliorer le quotidien de nos enfants

### CONTACT

- ☎ 06 73 98 96 72
- ✉ [marovidua@gmail.com](mailto:marovidua@gmail.com)
- 📌 CPE Ecole Maro Vidua



En cette nouvelle année scolaire, le Comité des Parents d'Élèves a élu son nouveau bureau. Nous tenions à remercier grandement Willy BATY, Freddy MARTIN, Olivier METAIS, Nicolas JEANVOINE, Patricia et Jérôme GACHET membres sortants, pour toute leur implication pendant plusieurs années auprès du CPE.

Cette année l'opération collecte papiers ne sera pas maintenue. En effet les coûts pour faire venir la benne sont devenus trop conséquents.

Comme les années précédentes, nous réaliserons diverses autres manifestations pour lesquelles nous vous invitons à participer ainsi que tous vos proches. Merci à ceux ayant déjà répondu présents aux ventes de ce début d'année scolaire (jus de pommes, sapins de Noël...), et nous espérons vous retrouver toujours plus nombreux pour celles à venir !

Nous comptons sur votre aide et/ou votre présence, afin de passer des moments conviviaux dans le seul but d'améliorer le quotidien et l'épanouissement de nos écoliers merventais.

Nous tenions également à remercier la municipalité pour son aide matérielle et financière pour la nouvelle structure de jeux de la cour de récréation. Merci également aux mécènes et à tous ceux ayant répondu à notre appel aux dons.

Dans l'attente de vous voir, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année qui commence, qu'elle vous apporte la santé, le bonheur et ce que vous désirez.

Les membres du CPE

# Associations

## GYM «LA DÉTENTE»

### Du nouveau pour la rentrée sportive du club «la Détente»

Le 22 Octobre, l'association a accueilli **Sydney Lengeley**, notre nouvelle et jeune coach sportive (au centre sur la photo), très dynamique elle assure les cours en remplacement d'Odile qui se prépare progressivement à partir à la retraite en cette fin d'année 2025.

Diplômée et désireuse de découvrir le milieu associatif, ses séances sont variées avec plusieurs niveaux de difficulté, circuit training, cardio, renforcement musculaire, étirements et sont accessibles dès l'âge de 16 ans !

Les messieurs sont aussi les bienvenus !

N'hésitez pas à venir découvrir cette activité sportive, elle convient à tout âge !

Les séances ont lieu dans la salle JL Ripaud  
Le MERCREDI : séances dynamiques de 19h30 à 20h30  
Le VENDREDI : séances dynamiques plus adaptées de 9h30 à 10h30

2 séances découverte sont offertes au cours de la saison 2025/2026 et tarif dégressif dès Janvier 2026

### Bientôt la retraite pour Odile !

Nous tenons à remercier Odile, animatrice diplômée du club pendant 28 ans, pour son professionnalisme et sa bienveillance.

La qualité de ses cours a permis aux licenciés de conserver une bonne intégrité physique dans une ambiance conviviale.

Des formations qualifiantes lui ont permis d'accueillir plusieurs publics : enfants, jeunes adultes et seniors au cours de sa carrière.

En 2022 elle crée une nouvelle activité, la marche active, quel succès puisque très vite le nombre maximum de participants a été atteint !

La spécificité de la FFEPGV, fédération à laquelle elle appartenait, étant de progresser chacun à son rythme en toute convivialité, elle ne manquait pas de nous rappeler «c'est ça le sport - santé !».

Nous lui souhaitons une très belle retraite, le début d'une nouvelle aventure à la hauteur de ses rêves et de ses envies !

### CONTACT

☎ 06 79 84 30 88

☎ 06 25 20 93 36



## LES MURAILLES DE MAIREVENTI



L'association Les Murailles de Maireventi est régie par la Loi 1901 et déclarée en sous-préfecture, le 28 septembre 2012. Depuis 2013, son activité est la création et l'organisation de rendez-vous culturels pour la mise en lumière du patrimoine architectural, littéraire et artistique et naturel en Pays de Mervent.

En 2025, une première conférence s'est déroulée le dimanche 26 janvier sur le thème « Michel Ragon et les artistes » avec Marie-Gabrielle Giroire, en présence d'une vingtaine de personnes.

Le 17 juillet, en présence d'une quarantaine de personnes, Mathilde Pubert, doctorante en Histoire de l'Art a assuré une visite commentée portant sur l'histoire, l'architecture et les armoiries de l'église Saint-Médard de Mervent apportant, un éclairage sur l'évolution de l'édifice du XVe au XIXe siècle.

Le dimanche 21 septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine, Mathilde Pubert est revenue à Mervent donner une conférence sur le thème « l'architecture gothique flamboyant du XVe au XXe siècle en Vendée » éclairant le public d'une douzaine de personnes sur ce style architectural inventorié auprès de toutes les églises de Vendée.

Un grand merci aux donateurs privés et aux mécènes, Airbnb et la Fondation du Patrimoine qui ont participé au financement des travaux de l'avant dernière tranche des remparts du vieux château de Mervent pour un sauvetage durable.

Un grand merci aux 95 donateurs qui ont permis de rassembler la somme de 4 358 € de dons qui se rajoute au montant globalisé des autres dons s'élevant à 50 838 €. Il reste 742 jours pour trouver les 19 162 € qui permettront de boucler l'objectif des 70 000 € de dons. Dans le cadre associatif, la mobilisation continue pour le sauvetage de l'ensemble de la Muraille Nord face à la salle Jean-Louis Ripaud qui, avec sa tour élançée du XIIIe siècle, ses tours d'angles offre le plus beau panorama de la Région.

### CONTACT

☎ 07 80 33 31 15

✉ [stephroyer85@gmail.com](mailto:stephroyer85@gmail.com)

📌 Les Murailles de Maireventi



# Associations

## NAUTISME FONTENAY MERVENT

L'Automne 2025 du NFM

La nouvelle section de voile radio commandée (VRC) du NFM connaît un début encourageant avec de nouveaux membres motivés sous la houlette de Stéphane.

Deux séances de navigation sont effectuées chaque mois avec une partie théorique et de la pratique. Le club a organisé une régata les 1<sup>er</sup> et 2 novembre. N'hésitez pas à venir nous voir et nous contacter pour essayer les bateaux. Les plus aguerris se sont déplacés aux épreuves de la région et aux Championnats de France.

La saison de dériveur a été particulièrement dense et les compétitions s'enchaînent cet automne.

Aubert en plus du Finn Ouest Tour a participé à la Mediterranean Finn Cup, aux Championnats de France et à la fameuse Gold Cup (Championnat du Monde la série). Le Grand Prix de l'Armistice clôturera la saison. Il est actuellement 6<sup>ème</sup> au Classement National.

Pour le N.F.M.  
le Vice-Président, Erik LEROUGE



### CONTACT

☎ 02 51 51 46 45  
✉ elyd@orange.fr  
🌐 <http://nfm.clubeo.com>

## RANDO-MERVENTAISE

600 participants (marcheurs et VTT) ont sillonné la forêt lors de la 28<sup>ème</sup> Rando-Merventaise au mois de Juin. Ils ont apprécié les nouveautés notamment les parcours de marche avec énigmes qui leur ont permis de remporter 6 lots à l'arrivée.



Nous vous donnons rendez-vous le 3<sup>ème</sup> dimanche de Juin 2026 pour d'autres innovations.

Bonne année à tous.



### CONTACT

☎ 02 51 00 23 47  
✉ [merventaise.rando@orange.fr](mailto:merventaise.rando@orange.fr)  
🌐 <http://rando-merventaise.e-monsite.com>

## PERRURE EN FÊTE

L'association Perrure en Fête a pour objectif de valoriser les initiatives locales et de créer du lien entre les générations.

Malgré la pluie, la 21<sup>ème</sup> édition de Perrure en Fête a tenu bon : musique, clowns, artisans, producteurs, bonne humeur... et vous étiez au rendez-vous ! Une ambiance festive un peu écourtée par les averses, mais largement compensée par les sourires.

Autre temps fort en automne : une soirée contes ouverte à tous dès 6 ans. Deux spectacles ont emmené petits et grands dans l'imaginaire, un voyage sensoriel, entre mots, musique, gestes... L'un d'eux était aussi raconté en langue des signes française, pour un beau moment d'inclusion et de partage.

Forts de ces beaux moments, nous poursuivons nos temps de rencontres pour imaginer avec vous les événements à venir, notamment la prochaine édition de Perrure en Fête, prévue le dimanche 3 mai 2026. Notez bien la date !

Vous souhaitez nous rejoindre, devenir acteur ou actrice de ces belles journées ? Toute participation est la bienvenue, à votre rythme et selon vos envies.

D'ici là, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

L'équipe de PEF



### CONTACT

☎ 02 51 00 25 07  
✉ [fete@grandeperrure.fr](mailto:fete@grandeperrure.fr)  
🌐 <https://www.facebook.com/perrureenfete>



# Associations

## LES ASSOCIATIONS MERVENTAISES

ASSOCIATION	PRÉSIDENT	TÉLÉPHONE
Association des Amis du Saint-Louis	Mme Sylvie HAYE	06 95 51 80 41
Association des Anciens Combattants (AFN)	M Yves CHAIGNEAU	02 51 00 20 32
Association des musiciens amateurs Vendée-Atlantique	Mme Christine SESBOUÉ	06 95 50 45 93
La Chasse Merventaise	M Nicolas MATHÉ	06 35 30 06 76
Comité de Parents d'Elèves	M Nicolas TURPEAU	06 73 98 96 72
Country Dance Mervent	Mme Karine MONNIN	06 07 85 90 20
Espoir Merventais Pétanque	M. Gilles SAILLY	02 51 00 07 91
Gymnastique Volontaire « la Détente »	Mme Annie BOBINEAU	06 79 84 30 88
Les Murailles de Maireventi	Mme Stéphanie ROYER	07 80 33 31 15
Association Maison des Amis de la Forêt	Mme Jessica BÉGARD	07 66 34 75 85
Margouillat 9.7.4	Mme Jeanine TOUTIN	02 51 00 81 96
Nautisme Fontenay-Mervent	M Eric LEROUGE	02 51 51 46 45
Pas de Pneus Dans Mon Eau	M Christophe MOREAU	02 51 00 08 46
Perrure en Fête	Mme Marie-Hélène BERNARD	02 51 00 25 07
Rando Merventaise	M. Laurent GERAY	02 51 00 23 47
Le Théâtre Merventais	M. René-Pierre LARGETEAU	06 31 75 11 35

# Loisirs

## BASE DE LOISIRS DE MERVENT « Nautisme et Plein-Air »

Bilan de l'année 2025



La Base de Loisirs du Pays de Fontenay-Vendée a pour vocation d'accueillir tous les publics pour pratiquer des activités de pleine nature en location ou encadrées dans le massif forestier et sur le lac de Mervent.

La Base de Loisirs propose également un gîte de groupe de 36 places. Au plus fort de la saison estivale, une équipe de 7 agents est mobilisée pour le bon fonctionnement du site.

### La base de loisirs a une vocation touristique sur le territoire :

La base de loisirs a accueilli 15000 personnes cette année. Elle propose le canoë-kayak, le paddle, les bateaux électriques, pour le nautisme, le V.T.T., l'escalade, les parcours d'orientation et le tir à l'arc pour le plein-air.

La plupart des activités encadrées ou de locations se déroulent à la belle saison de Mars à Novembre.

### Ouverture des locations :

du 1<sup>er</sup> Mai au 30 Septembre (sur réservation le reste de l'année).

### Informations, réservations :

02.51.00.22.13 ou  
[www.fontenayvendee.fr/listes/base-de-loisirs-de-mervent/](http://www.fontenayvendee.fr/listes/base-de-loisirs-de-mervent/)



Vendee\_mervent\_2023\_@simonbourcier



Vendee\_mervent\_2023\_@simonbourcier

# Carnet 2025

38

## NAISSANCES

TREMANE BOUTET Lise	8 janvier 2025
DUPONT Estelle	14 janvier 2025
THUILLIER Gabriël	30 mai 2025
BOURRIGAN Louis	04 juillet 2025
GARÇONNET Ezio	5 août 2025
NAULET Sofia	5 août 2025
ROUGÉ MASSÉ Aïden	22 août 2025
LORDIER Félix	18 octobre 2025
DÉNOYELLE Gabriel	24 octobre 2025



BOURRIGAN  
Louis



NAULET  
Sofia



DUPONT  
Estelle



TREMANE BOUTET  
Lise

## MARIAGES

CHARRON Franck et DELETTRE Marjorie	15 mars 2025
FRENEHARD Christopher et BIOU Mathilde	12 juillet 2025



CHARRON Franck  
&  
DELETTRE Marjorie



FRENEHARD Christopher  
&  
BIOU Mathilde

## DÉCÈS

TRUPOT Jackie	23 décembre 2024
POUPIN Raymond	19 janvier 2025
AUGUSTE Dominique	25 février 2025
GAUTHIER Viviane	06 mars 2025
POUPIN Gaëtane	06 juin 2025
GRANJA Franck	19 juin 2025
PETIT Andrée	19 juin 2025
GARNIER Serge	20 juin 2025
GACHIGNARD Michel	01 août 2025
GANDRILLON Renée	16 août 2025
CATHERINE Jean-François	21 septembre 2025
BROSSET Marie-José	23 septembre 2025
SUZE Jacky	03 octobre 2025
LELOUP Martine	07 novembre 2025
LELOUP Laurent	22 novembre 2025
ROSA Jean	23 novembre 2025
BOBINEAU Paulette	01 décembre 2025

# Ça s'est passé

39

## 07 DÉCEMBRE 2024



Le centre de secours de Vouvant compte un effectif de 28 Sapeurs-Pompiers dont 9 femmes. Trois Sapeurs ont une double appartenance Christelle Baty et Gaël Métaï du CS la Chataigneraie et David Métaï de Mouilleron St Germain.

A été décoré de la médaille échelon bronze pour 10 années de service le Caporal-Chef Bastien Poupin Remise de la fourragère à titre collectif à Noémie Olivier et Thomas Daunas.

Porter secours à autrui fait partie de nos missions, motivés et déterminés pour mener à bien les interventions qui nous sont confiées.

Au nom des Sapeurs-Pompiers de Vouvant je vous adresse nos vœux les plus sincères pour cette année 2026, quelle vous apporte la joie, le bonheur et la santé.

Chef de centre Lieutenant Fabrice Terrien

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Vouvant :  
Nous vous remercions pour votre accueil et vos dons, lors de notre passage pour notre traditionnel calendrier.

Le bureau de l'amicale, Co-président Gérald Morvan,  
Jean-Claude Juillet

## 14 DÉCEMBRE 2024



La Municipalité a offert, comme chaque année, un repas animé aux Aînés de la commune. L'animation était aux mains de Monsieur Bruno LIGONNIERE.

## 20 DÉCEMBRE 2024



Les élèves de l'Ecole Maro Vidua ont organisé un marché de Noël puis en soirée, ils ont présenté à leur famille, un spectacle. S'en est suivi un apéritif offert par la Municipalité.

Les écoliers ont remercié et offert des cadeaux à Denise pour son départ à la retraite.

# Ça s'est passé

**11 JANVIER 2025**



Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale ont exprimé leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025. Les élus ont souhaité une bonne retraite à Monsieur Laurent FAVREAU et Madame Denise VINCENT. Les nombreux Merventais présents ont pu profiter d'un apéritif offert par la Municipalité.

**26 JANVIER 2025**



Une conférence s'est déroulée le dimanche 26 janvier sur le thème « Michel Ragon et les artistes » avec Marie-Gabrielle Giroire, en présence d'une vingtaine de personnes.

**06 MARS 2025**



De nouveau cette année, un job dating spécial emplois saisonniers hôtellerie, restauration de plein air organisé par France Travail de Fontenay-Le-Comte, a eu lieu dans la salle des mariages.

**04 AVRIL 2025**



Les enfants de l'Ecole Maro Vidua ont défilé et dansé déguisés dans le bourg de Mervent, sous un beau soleil. Le goûter a été offert par le Comité des Parents d'Elèves.

**04 AVRIL 2025**



L'Office de Tourisme Vendée Marais Poitevin a organisé « Troc ta doc' », bourse d'échange de brochures touristiques du territoire réservée aux professionnels.

**11 AVRIL 2025**



Les fromages de Perrure ont organisé une balade commentée à la rencontre des animaux. Un marché local était installé avec un bar et de la musique

**04 MAI 2025**



Perrure en fête a renouvelé son rendez-vous annuel, une journée pleine de bonne humeur et de convivialité, en présence de 35 artisans et producteurs locaux, food trucks, musique en live et animations pour toute la famille.

**08 MAI 2025**



La Cérémonie Commémorative a eu lieu au Monument aux Morts, organisée par l'Association des Anciens Combattants. Vin d'honneur offert par la Municipalité en fin de cérémonie.

**08 MAI 2025**



Le Groupe Triominor et la Chorale de Saint-Hilaire des Loges ont donné un concert en l'Eglise Saint-Medard de Mervent.

**11 MAI 2025**

L'association équestre les sabots d'Hilaire ont organisé une randonnée à cheval, en cavalier ou en attelage. Trois circuits étaient proposés, 19 attelages, 25 accompagnants et 52 cavaliers ont participé à cet événement.



**21 AU 23 MAI 2025**



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vendée a organisé un exercice cadre « feux de forêts » du 21 au 23 mai sur plusieurs communes dont Mervent.

**07 JUIN 2025**



L'inauguration des Remparts s'est déroulée en la présence de Monsieur Pierre HENRIET, député, Monsieur Stéphane GUILLON, Conseiller Départemental du canton de Fontenay-Le-Comte, Monsieur François BON, délégué du pays de la Fondation du Patrimoine, Monsieur Michel HERAUD, 1er Vice-Président de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée et de Monsieur Patrick NAYL, délégué départemental de la Fondation du patrimoine. Après la visite, discours et cocktail ont eu lieu dans le parc de la mairie.

**05 JUILLET 2025**



Les inaugurations de la MAM (Maison des Assistantes Maternelles) et du city-park se sont déroulées en la présence de Monsieur Christophe PECATE, sous-préfet, Monsieur Ludovic HOCBON, président de la Communauté de Communes du Pays Fontenay-Vendée et Madame Leslie GAILLARD, Conseillère Départementale du canton de Fontenay-Vendée. Après les deux visites, discours et cocktail ont eu lieu au city-park.

# Ça s'est passé

## LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ 2025

**27 JUIN 2025**  
Fête de la musique



**17 JUILLET 2025**  
Visite commentée de l'Eglise  
par Mathilde PUBERT



**18 JUILLET 2025**  
Nicolas BIROCHEAU - Nostalmagie



**21 JUILLET 2025**  
Moment musical  
avec Noé RABUSSEAU et Christine SESBOUÉ



**24 JUILLET 2025**  
Christophe BRONDY - Le retour de Mélusine !



**29 JUILLET - 13 AOÛT 2025**  
Country





# Ça s'est passé

**31 JUILLET ET 21 AOÛT 2025**  
Christa, Philomène et Charles LAURENCON  
Mer'Vent Cordes



**7 AOÛT 2025**  
Moment musical avec Claude BENETEAU,  
François GAUTIER et Chantal FRAVAL



**8 AOÛT 2025**  
Nicolas BIROCHEAU  
Spectacle de magie pour enfants



**4 AOÛT 2025**  
Pique-nique heure civique



**12 AOÛT 2025**  
Concert de Julien SORDETTO



**24 AOÛT 2025**  
Pique-nique convivial



# Ça s'est passé

17 AOÛT 2025



En raison d'un arrêté préfectoral, la cérémonie commémorative a eu lieu au Monument aux Morts avec dépôt de gerbes, suivie d'un verre de l'amitié offert par la Municipalité.

21 SEPTEMBRE 2025



A l'occasion des Journées du Patrimoine, Mathilde Pubert est revenue à Mervent donner une conférence sur le thème « l'architecture gothique flamboyant du XVe au XXe siècle en Vendée » éclairant le public d'une douzaine de personnes sur ce style architectural inventorié auprès de toutes les églises de Vendée.

21 SEPTEMBRE 2025



A l'occasion des Journées du Patrimoine, le Château de la Citardière a ouvert ses portes. Au programme : visite du château, grande brocante, structures gonflables et animations pour les enfants. Un bar et un point restauration étaient également installés.

21 SEPTEMBRE 2025



L'association Les Randonneurs Rochelais a organisé une course cycliste de 28 kms à parcourir seul ou en équipe pendant une durée maximum de 6 heures, ainsi que 2 circuits pédestres de 10 km. De nombreux participants étaient au rendez-vous.

OCTOBRE 2025



Chaque année, la commune se mobilise et met en place un parcours fléché d'environ 5 km pour la Ligue contre le cancer du sein. Une décoration rose a été installée dans le bourg. La commission souhaite remercier l'ensemble des personnes qui ont aidé à élaborer les fleurs et le personnel communal qui œuvre à la fabrication et la mise en place des éléments de décor.

14 OCTOBRE 2025



126 personnes ont participé au goûter organisé par les communes de Mervent et Foussais-Payré dans la salle Jean-Louis Ripaud, dans le cadre de la quinzaine bleue. L'animation de Monsieur Bruno LIGONNIERE a été fortement appréciée.

19 OCTOBRE 2025



La Municipalité a organisé une marche solidaire et conviviale de 6 kms. Une soixantaine de marcheurs étaient présents. A l'issue du parcours, une collation et un verre de l'amitié ont été offerts aux participant(e)s.

20 OCTOBRE 2025



Lors de la marche d'Octobre Rose, 372.10 euros de dons ont été récoltés et reversés à la Ligue Contre le Cancer.

31 OCTOBRE 2025



La MAM a organisé un après-midi Halloween au sein de la commune. Les petits monstres, fantômes, vampires et autres créatures étranges sont repartis avec le sourire... et quelques caries en préparation.

08 NOVEMBRE 2025



L'association Perrure en fête a offert à Mervent une très belle soirée dédiée au conte, réunissant plus de 60 spectateurs dans la salle des mariages. Deux spectacles professionnels ont enchanté le public : « Aukera, la mouette qui n'était pas un chat » et « Des airs sans fin ».

11 NOVEMBRE 2025



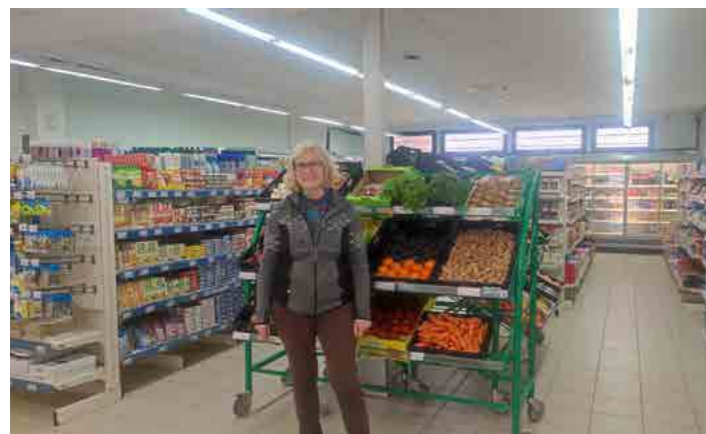
La cérémonie commémorative a eu lieu au Square, près de l'église, et au Monument aux Morts, organisée par l'Association des Anciens Combattants. S'en est suivi un vin d'honneur offert par la Municipalité.

NOVEMBRE 2025



L'association le théâtre Merventais a donné 6 représentations dans la salle Jean-Louis Ripaud de la pièce « Arrêtez vos salades ». Un chèque de 1 000.00 € a été remis à l'association « Je veux mon soutif Rose » lors de la dernière représentation du vendredi 28 novembre.

# Nouveautés 2025



COOP DE MERVENT - ISABELLE BENOIT



MAM - SABINE ET MEGGY

## Portage de Repas en Sud Vendée



Repas de Chef  
Produits Frais et Locaux  
Cuisine Maison  
Livraison Le Matin Avant 12h  
Aucun Engagement  
Aucune Obligation  
100% Personnalisable



**RESTO - BAR L'ETAPE**  
06 16 89 00 09  
85200 Mervent



PORTAGE DE REPAS - RESTO-BAR L'ETAPE



CABINET D'OSTÉOPATHIE  
CLAIRE ROYER ET CLAIRE DELHUMEAU  
FERRE

## AMEL I MÉLO DE FILS



CRÉATIONS COUTURE  
menard.amel@orange.fr

AMEL I MÉLO DE FILS  
CRÉATIONS COUTURE



CABINET DENTAIRE - DOCTEUR VOISIN



ART-THÉRAPIE ET SOPHROLOGIE  
HOLISTIQUE  
EMMANUELLE PAQUEREAU

Bertille votre coiffeuse à domicile

FEMMES :	
Shamp + brush (court)	22€
Shamp + brush (long)	32€
Shamp + coupe + bush (court)	36€
shamp + coupe + brush (long)	46€
Shamp + coupe + séchage	22€
Couleur	32€
Mèches	50 à 70€
Couleur + mèches	Sur devis
Soin masque	10€
Renforteur	7€

**B  
COIFFEUSE  
À  
DOMICILE**

HOMMES :	
Tondeuse	9€
Coupe classique	20€
Dégradé américain	24€
Taille de barbe (tondeuse)	4€

**ENFANTS :**

Coupe bébé	11€
Coupe 3 à 10 ans	16 à 18€
Coupe ado 11 à 18 ans	18 à 20€
	+ 2€ si brush

**Mervent**  
07.60.88.58.52

B COIFFEUSE À DOMICILE

# Artisans/Commerçants

50

## HÉBERGEMENTS

### CAMPINGS

#### Camping de « La Joletière »

La Joletière  
☎ 02.51.00.26.87

#### Camping « Les Amis de la Forêt »

129, Route de la Bironnière  
☎ 02.51.00.26.29

#### Camping de la Grande Perrure

La Grande Perrure  
☎ 06.75.14.13.08

### GÎTES RURAUX

#### Gîte de la Croisée des Chemins

M et Mme MOREAU Christophe  
Rue de la Chalanderie  
☎ 02.51.00.08.46

#### Un gîte au bord de l'eau

Mme BELY Laëticia  
Lieu-Dit Diet  
☎ 06.89.87.40.26

#### L'Eden de la Haute Forêt

M et Mme JARRY Frédéric  
253 Route de la Haute Forêt  
☎ 06.26.87.00.32

#### La Villa du Tan

Mme PENOT Claudie  
1 Rue du Moulin à Tan  
☎ 06.26.91.54.83

#### Gîte pour 5 personnes

Mme PATARIN  
Route de la Bironnière  
☎ 02.51.00.22.10

#### L'Ermitage de Pierre-Brune

Mme MECHINEAU Marie  
Pierre Brune  
☎ 06.82.91.35.64

#### Gîte de la Vallée

Mme ROBERGE Raphaëlle  
32 Rue de la Vallée  
☎ 06.10.38.34.63

#### Les Cèdres de Mervent

Mme SEGUIN Angélique  
3 Saint-Thomas  
☎ 06.73.51.34.46

#### Gîte de la Cornelière

Famille AUGUIN  
9 Lieu-dit La Cornelière  
☎ 06.81.41.96.24 / 06.63.87.35.56

#### Le Gîte de l'Arbre Dort

Mme LEON Patricia  
M. RAPILLY Jérôme  
41 La Joletière  
☎ 06.27.86.37.62 / 06.16.89.00.09

#### Gîte l'Isabelle

Mme BEAUCHAMPS Julie  
44 Rue du Moulin Besson  
☎ 06.22.40.83.99

#### Le Château de la Citardière

Mr et Mme CHAUVIN Pierre  
Chemin de Chantoizeau  
☎ 02.51.51.40.09

#### Gîte 3 chambres

Mr et Mme PINAT  
21 La Chopinière  
☎ 06.73.87.25.52

## RESTAURATIONS - BARS

#### Restaurant « La Joletière »

La Joletière  
☎ 02.51.00.21.04

#### Restaurant « Le Chill Out »

Route Touristique  
☎ 02.51.50.52.26

#### Resto-bar « L'Etape »

41 La Joletière  
☎ 06.16.89.00.09

#### Snack-Bar « Le Panoramique »

Pierre Brune  
☎ 02.51.00.20.18  
Ouvert uniquement en Juillet et Août

## SERVICES

### DÉMÉNAGEMENT

#### Débarras Express

La Jamonière  
☎ 06.07.32.58.26

### TRADUCTION

#### Mr Mc Gregor Ian

La Logette  
☎ 02.51.53.82.55

#### Mme Dupont Elodie

166 Route de la Bironnière  
☎ 06.66.54.16.34

## LOISIRS

#### Base de Loisirs

150 Route Touristique  
☎ 02.51.00.22.13

#### Parc d'attractions de Pierre Brune

Pierre Brune  
☎ 02.51.00.20.18

#### Natur'Zoo de Mervent

Le Gros Roc  
☎ 02.51.00.07.59

#### Vendée Tout Terrain

(location de vélos)  
41 La Joletière  
☎ 06.16.89.00.09

## LOCATIONS POUR

### ÉVÈNEMENTS

### SALLE DE PRESTIGE

#### Le Château de la Citardière

Chemin du Chantoizeau  
☎ 02.51.51.40.09

### SALLE PRIVÉE (hors mariage)

#### Le Panoramique de Pierre Brune

Pierre Brune  
☎ 02.51.00.20.18

## ENTREPRISES

### AGENCE IMMOBILIÈRE

#### Mandataire Immobilier -

#### Mr Sabouraud Damien

239 Route Touristique  
☎ 06.17.35.73.93

### CHAUFFAGE - PLOMBERIE - ÉLECTRICITÉ - ZINGUERIE - ÉNERGIES RENOUVELABLES

#### SARL ADG Dumaine Gachignard

40 Route de L'Ardiller  
☎ 02.51.00.27.44

#### Mr ROBIN Steve

Route du Lac  
☎ 06.71.03.30.83

#### Gélec Services

69 Route du Lac  
☎ 07.82.82.68.26

#### Vidi Vici

#### (Électricité Marine & Industrielle)

La Basse Clavelière  
☎ 06.20.13.69.77

### DÉCORATION - GRAVURE - PEINTURE - CIRE

#### Mme DIOT Jacqueline

4 Rue du Moulin à Tan - Les Loges  
☎ 02.51.00.24.86

#### Le Cabinet de Cire

www.lecabinetdecire.fr  
lecabinetdecire@hotmail.com

#### Kréalaine

☎ Krealaine  
@krealaine@gmail.com

#### ALE S.O.S MULTISERVICES

ale.multiservices85@gmail.com  
☎ 06.38.10.52.27

### DÉPANNAGE VOLETS ROULANTS

#### Mr Ozanon Damien

Route du pont Barrot  
☎ 06.09.63.67.48

### ÉVÈNEMENTIEL

#### Mr BELOUIN Jacky

Location de matériel de réception  
☎ 06.35.90.23.83

### GARAGE - CARROSSERIE

#### Général Repairs

Route de la Haute Forêt  
☎ 06.19.04.11.72

#### SARL Garage de la Forêt

34 Route du Lac  
☎ 02.51.00.20.33

### INGENIEUR ARBORISTE CONSEIL

#### A comme Arbre

www.AcommeArbre.fr  
☎ 06.15.58.46.56

### MENUISERIE - CHARPENTE

#### Mr Fort Sylvain

Saint-Thomas  
☎ 02.51.00.22.29

#### Coudronnière S.A.S

91 Route de la Bironnière  
☎ 02.51.00.01.01

#### Mr Charron Franck

frankcharron@hotmail.fr  
☎ 06.22.88.47.98

### PAYSAGISTE

#### Paysage Sympa

101 Route de la Bironnière  
☎ 02.51.00.02.21

### SALON DE TATOUAGE

#### Encré

96 Route du Pont du Nay  
☎ 06.13.53.82.74

### TAXI

#### Taxi Spennato Dany

90 Route de la Bironnière  
☎ 02.51.00.20.34

### TRANSPORTS FORESTIERS

#### Transports Naulleau

104 Route de la Bironnière  
☎ 02.51.00.22.47

## COMMERCES

### ALIMENTATION

#### Coop

15 Place du Hérault  
☎ 02.14.99.24.04

### BIEN-ETRE / COIFFURE / ESTHETIQUE

#### L'Atelier d'Alexandra

11 Place du Hérault  
☎ 02.51.00.01.00

#### B Coiffeuse à domicile

☎ 07.60.88.58.52  
bertille.daguse@gmail.com

#### Em et vous

9 Place du Hérault  
☎ 09.82.68.03.61

#### Art-thérapie et Sophrologie Holistique

emmanuelle.paquereau@art-  
therapie-sophro.fr  
☎ 06.02.20.33.79

### BOIS DE CHAUFFAGE ET SCIAGE CHARPENTE

#### TBSF - Nicolas Mathé

Le Nay  
☎ 06.35.30.06.76

### BRASSERIE

#### L'Asphodèle

18 Lieu-Dit La Grande Perrure  
☎ 06.75.14.13.08

### COUTURE / CONFECTION ACCESSOIRES DE MODE

#### Amel i mélo de fils

menard.amel@orange.fr  
☎ 06.42.04.82.12

#### Maison du Rideau

85 Route du Lac  
☎ 06.17.31.91.56

#### Une Pat sur un Fil

55 La Renaudière  
☎ 09.65.20.08.04

### HOTEL ET GARDERIE POUR CHIENS

#### La bande à Loulou

154 Route du Pont du Nay  
☎ 06.75.35.11.65

### VENTE DE FROMAGE DE CHÈVRE

#### EARL Fromage de Perrure

6 La Grande Perrure  
☎ 09.72.31.22.89

51



Bulletin communal Mervent - N°19 - Décembre 2025

Directeur de publication : Joël BOBINEAU

Rédacteur en chef : Fabienne SPENNATO,

Sonia ALLETRU, René-Pierre LARGETEAU, Evelyne PASCAULT-BRICAUD, Guillaume ROMANO